



Le Soleil, Reynald Lovie

Colette Samson est l'âme et le cœur de la Maison Revivre. Elle apporte aux plus démunis qui y trouvent asile la confiance et la chaleur humaine en même temps qu'un peu d'espoir.

Une maison où les parias se savent aimés

par Elyette CURVALLE

Les plus pauvres des pauvres, ceux qui sortent de prison pour se retrouver dans le chemin, ceux pour qui l'alcool et les médicaments sont le seul refuge, ces "verrués" de la société qu'elle rejette faute d'avoir pu les intégrer, se retrouvent tôt ou tard à la maison Revivre.

Ils trouvent là le gîte et le couvert, trois repas chauds par jour et un matelas propre, mais aussi, pour certains, la lumière dans leur noirceur, le début d'une difficile réhabilitation, d'une renaissance, vocation première de la maison et de sa fondatrice, Colette Samson.

Il est impossible de parler de la maison du 558 du boulevard Langelier sans évoquer celle qui en est l'âme et le cœur. Respectée par ceux qu'elle accueille et veut

aider, écoutée par les plus durs d'entre eux, s'interposant sans crainte dans leurs bagarres, jamais découragée par leurs rechutes, leurs échecs et leurs trahisons parfois, elle parvient à réveiller ce qu'il y a de meilleur en eux, à faire jaillir l'étincelle oubliée de confiance et d'espoir.

L'espoir que l'enfer a une porte de sortie.
Sa formule? L'amour inconditionnel. Ils sont ce qu'ils sont, elle les accepte ainsi. "Je l'aime, dit-elle, le plus délabré d'entre eux, le plus misérable, c'est celui que je vais aider le plus." Et elle ne fait pas que le dire.

"Le découragement? Connais pas", avoue en souriant cette femme.

(Suite à la page A2, 1re col.)

autre texte et photos en page A-3

Marie Tifo choisit le cinéma

La reine du théâtre à Québec, Marie Tifo, a été la grande découverte de l'année au cinéma dans le chef-d'œuvre de Francis Mankiewicz et Réjean Ducharme, "Les bons débarras". Elle en a retiré la piqûre du cinéma.

arts, page C-1



Le Soleil, Jacques Deschênes

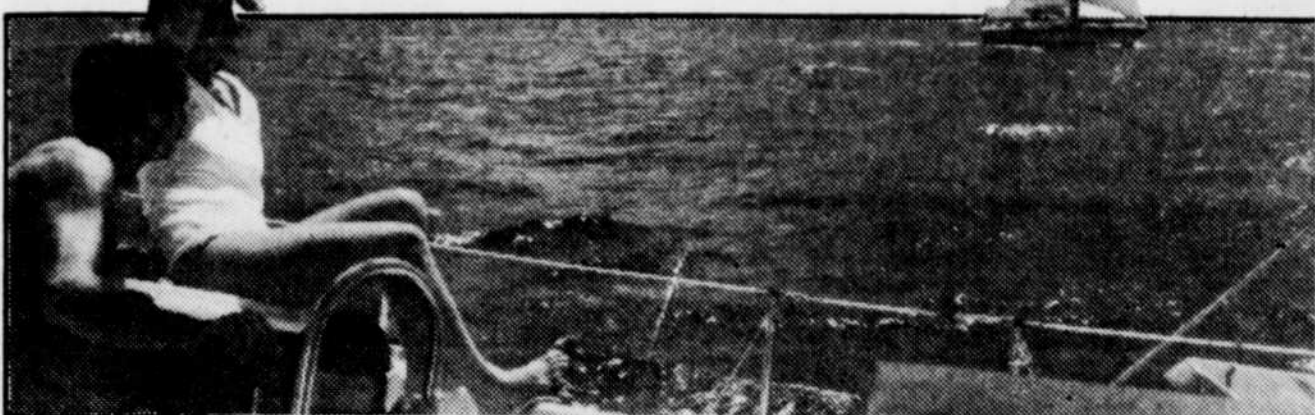


Le Soleil, Yvon Mongrain

Philippe Chatel, filleul de Brassens

Auteur de la très belle "Chanson d'Emilie jolie et du grand oiseau", Philippe Chatel considère Georges Brassens comme son parrain. Très populaire en Europe il chantera bientôt au Québec.

arts, page C-3



Le Soleil, Louis Trempey

50,000 Québécois s'en vont au soleil

tourisme, page E-3

L'état de l'économie en 1980

Le Québec a mieux fait que l'Ontario

par Pierre MARTEL

envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — En 1980, le Québec s'en est tiré à meilleur compte que ses voisins sur le plan économique. Avec 66,000 nouveaux emplois, son taux de création d'emplois aura dépassé celui des sept grands pays industrialisés de l'OCDE.

Tels sont les principaux éléments qui ressortent de la conférence annuelle du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Yves Duhaime, sur l'état de l'économie du Québec.

Pour les douze mois de 1980, le Produit intérieur brut au prix du marché (PIB) du Québec devrait enregistrer un taux de croissance de 10.6 pour 100. En enlevant l'inflation, le PIB québécois aura subi une diminution de 0.4 pour 100 en termes réels.

En comparaison, le PIB réel de l'Ontario aurait chuté de 1.6 pour 100 cette année. Ceci est attribuable en

grande partie aux problèmes dramatiques de l'industrie automobile fortement concentrée dans cette province. Par ailleurs, le Canada et les États-Unis devraient enregistrer des diminutions respectives de 0.7 et 1.0 pour 100 de leur Produit national brut (PNB).

De l'analyse économique préparée par le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, il ressort que les principaux facteurs ayant permis au Québec de s'en tirer à meilleur compte que ses voisins en 1980 sont la forte croissance des immobilisations non résidentielles, la hausse des immobilisations dans le secteur de la fabrication, la croissance des livraisons manufacturières et la vigueur des expéditions internationales.

La fabrication

Essentiellement, les gains du secteur de la fabrication auront été

le facteur le plus positif dans la performance de l'économie du Québec au cours des douze derniers mois.

En effet, avec une création nette de 12,000 emplois et une hausse de 20.9 pour 100 des dépenses d'investissement, le secteur manufacturier québécois aura fait plus

que sa part pour atténuer les effets de la récession américaine.

Par ailleurs, selon le ministre Duhaime, c'est surtout aux petites et moyennes entreprises que l'on doit la majeure partie de la création

(Suite à la page A2, 3e col.)

autres textes en B-5

Le troisième Stastny est déjà embauché

par Maurice DUMAS

La venue de Marian Stastny à Québec se précise de plus en plus.

Selon une information diffusée, hier soir, par la station radiophonique CHRC, Marian Stastny se serait porté acquéreur, par l'entremise de ses frères Peter et Anton, d'une maison dans le parc Chaudière à Saint-Nicolas. Il fut toutefois impossible, tard hier soir, de faire confirmer ou infirmer cette nouvelle, par les autorités concernées.

Par ailleurs, LE SOLEIL a appris que Marian Stastny avait paré son contrat avec les Nordiques en même temps que ses frères Anton et Peter, en août dernier. Marié et

père de trois enfants, Marian Stastny ne pouvait alors s'évader de la Tchécoslovaquie.

Depuis, les choses ont évolué. Marian Stastny aurait obtenu un permis d'immigration pour l'Amérique du Nord.

Me Marcel Aubut, le président des Nordiques, s'est rendu en Europe, en novembre dernier, pour régler les dernières formalités pour favoriser la rentrée de Marian Stastny au Canada.

Alors, ne vous surprenez pas si Marian Stastny, un ailier droit de 27 ans, débarque bientôt à Québec.

Depuis le temps qu'on en parle...

Hockey junior majeur: évoluer sans en mourir

par Jacques ARTEAU

Panique à Sherbrooke, sauve-qui-peut à Trois-Rivières, inquiétude à Québec pour les Remparts, on s'interroge partout dans la Ligue de hockey junior du Québec sur une situation-trouble: la démission du public.

Une baisse généralisée, évaluée à près de 35,000 spectateurs par rapport à la saison précédente, après

deux mois d'activité cette saison, a provoqué un état de crise. Des équipes dont les opérations pour la grande majorité s'apparentent aux démarrages des entreprises privées, n'arrivent pas à faire leurs frais!

Comment les équipes du junior majeur dont les budgets varient en

(Suite à la page A2, 1re col.)

autres textes en D-1



Le Soleil, Yvon Mongrain

Les Nordiques offrent Bernier au repêchage

sport, page D-1

Dix mille contre un million

Le gouvernement du Québec s'appête à négocier avec les 10,000 Attikameks-Montagnais de la Côte-Nord. L'objet des discussions: le "territoire indien" créé par la proclamation royale de 1763. Le gouvernement convoite les richesses naturelles de ce territoire borné au nord par la terre de Rupert et, au sud, par une ligne traversant le Québec d'Est en Ouest à la hauteur du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Et voici qu'un lobby de un million de chasseurs et pêcheurs, attirés par la richesse faunique des lieux, entre dans le dossier en contestant les droits des autochtones, droits qu'il qualifie de privilèges. Léonce Gaudreault a pris connaissance du dossier.

dossier, page B-1



Photo Paul Provencher (Musée du Québec)

sommaire

Annonces classées	F-4 à F-20
Arts et spectacles	C-1 à C-12
Bandes dessinées	A-10
Bridge	F-16
Carrières et professions	
	D-6 à D-11
Décès	F-20 et F-21
Echecs	F-19
Economie-finances	B-5 à B-8
Editorial	A-6
Feuilleton	F-5
Habitat	D-15
Horoscope	F-15
La bonne chère	E-4 à E-7
Mot mystère	F-4
Mots croisés	F-6 et F-17
Où aller à Québec	C-12
Pages documentaires	B-1 à B-3
Patron	F-6
Sciences	B-4
Sport	D-1 à D-5
Télévision	C-11
Tourisme	E-1 à E-3

météo

Ensoleillé avec passages nuageux à Québec et dans l'Est, maximum de moins 15 à moins 16. Demain, peu de changement.

détails, page F-4

Grève évitée à Air Canada

MONTREAL (PC) — Un accord de principe est intervenu entre les représentants syndicaux et la direction de Air Canada, écartant du même coup la grève des 3.500 agents de bord de la société aérienne, a annoncé, hier soir, le médiateur du gouvernement fédéral, M. K. Carson. Le médiateur a indiqué que l'en-

tente sera immédiatement soumise aux membres de l'Association des agents de bord.

M. Carson a ajouté qu'aucun détail de l'entente ne sera rendu public avant d'avoir été remis aux parties concernées.

"Je suis très heureux que la grève soit ainsi évitée", a-t-il dit.

L'entente de principe est survenue après une ronde de négociation de dernière chance, au cours de la journée d'hier, entre la compagnie aérienne et l'Association canadienne des agents de bord, qui s'était amené à cette rencontre avec un mandat de grève de 78 pour 100 de ses 3.500 membres.

Une grève aurait réduit au strict minimum le nombre de vols durant la période très achalandée des Fêtes et chambardé sérieusement les projets de voyage de milliers de Canadiens.

Au cours de la rencontre, qui s'est déroulée à l'Hôtel Reine Elisabeth de Montréal, en présence des deux médiateurs du gouvernement fédéral, M. K. Carson et Mme Elisabeth MacPherson, les négociateurs ont senti qu'un accord était possible tôt en soirée même si des problèmes ont refait surface immédiatement après le souper.

Une autre séance de négociation s'est déroulée en soirée entre les négociateurs syndicaux et les représentants patronaux, dans des chambres séparées. Les deux médiateurs devaient faire la navette d'une chambre à l'autre.

Le président du syndicat, M. Larry Leblanc, avait indiqué, plus tôt au cours de la journée, qu'une entente devait intervenir avant 17h30 si Air Canada voulait éviter le recours à la grève générale. Il avait alors souligné qu'il devait prendre l'avion en fin d'après-midi pour Winnipeg pour mettre sur pied les mesures de grève, à compter de ce matin (samedi).

Tard en fin d'après-midi, le président de la Société Air Canada, M. Claude Taylor, s'était présenté à l'hôtel et avait pris place à la table de négociation sans, toutefois, participer aux discussions.

Les représentants syndicaux répétaient qu'ils avaient retardé le déclenchement de la grève pour donner "une dernière chance à la direction de la compagnie aérienne de faire des concessions importantes".

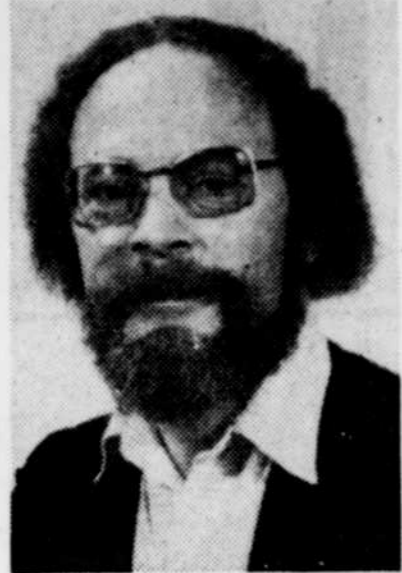
"Nous allons nous fier à notre instinct et nous demeurerons disponibles", avait ajouté le vice-président du syndicat, M. Tom Slade.

"Nous ne sommes pas trop pressés de déclencher la grève parce que nous ne voulons pas faire souffrir le public voyageur", avait-il dit.

Quant aux deux médiateurs fédéraux, ils avaient reçu le mandat du ministre du Travail, M. Gerald Regan, de négocier jusqu'à ce que les parties s'entendent.



M. J.-Jacques SAMSON



M. Réjean LACOMBE

Nominations au SOLEIL

Le directeur de l'information du SOLEIL, M. Gilbert Athot, annonce les nominations suivantes au service politique du journal:

M. J.-Jacques Samson, journaliste au SOLEIL depuis cinq ans, est nommé directeur de la section "Parlement de Québec" qui vient d'être créée. Cette nouvelle structure veut refléter l'importance que LE SOLEIL accorde à la couverture de la politique québécoise. M. Samson était déjà coordonnateur du bureau du SOLEIL à l'Assemblée nationale depuis quatre mois.

M. Réjean Lacombe, nouveau chroniqueur politique. Sous la responsabilité immédiate de M. Samson, M. Lacombe prend la re-

levé de M. Gilles Lesage, maintenant éditorialiste. Réjean Lacombe apporte avec lui plusieurs années d'expérience journalistique, notamment dans le secteur de la politique québécoise.

L'équipe de journalistes politiques du Parlement est aussi composée de M. Michel David qui, après avoir œuvré au bureau du SOLEIL à Matane durant un an, s'est joint récemment au groupe.

Enfin, l'équipe de journalistes qui couvrent en permanence la politique québécoise est complétée par M. Paul Bennett qui s'occupe plus particulièrement de la vie des employés de l'Etat par le truchement de sa chronique "Le monde des fonctionnaires".

Le Québec a...

(Suite de la première page)

d'emplois dans le secteur manufacturier.

Exportations

Autre élément important dans la performance économique du Québec: la vigueur des exportations québécoises; malgré la récession qui affecte les Etats-Unis, son principal client, le Québec aura réussi, au cours des sept premiers mois de 1980, à augmenter ses exportations de 30,6 pour 100. Au cours des deux années précédentes, ses exportations avaient augmenté de 29,5 et 25,8 pour 100.

La hausse des exportations aura été accompagnée d'une percée importante vers de nouveaux marchés, notamment les pays de la Communauté économique européenne.

Autre donnée intéressante, en 1980, les exportations de produits manufacturés (ceux qui ont subi une première transformation industrielle) ont crû plus rapidement que l'ensemble des exportations. Elles se sont accrues de près de 36 pour 100. Les produits manufacturés ont représenté 80 pour 100 de nos exportations internationales.

Ce qui semble de bon augure pour l'avenir, ce sont justement les entreprises exportatrices qui ont le plus augmenté leurs immobilisations en 1980, soit 49,4 pour 100.

D'autre part, s'il y a lieu de se réjouir de la performance du Québec dans le secteur de la fabrication et sur les marchés d'exportations, plusieurs ombres importantes apparaissent au tableau.

Au cours de la dernière année, on a constaté un affaiblissement de la consommation des particuliers et des gouvernements et un niveau d'activité très faible dans la construction résidentielle.

Egalement, comme dans l'ensemble du Canada, on a noté dans la Belle Province une accélération de la hausse des coûts unitaires de main-d'oeuvre, une hausse liée à une baisse prononcée de la productivité et à une hausse des salaires.

Emploi

La création nette de 66.000 emplois, même si elle a été plus forte que celle des grands pays industrialisés, n'aura pas empêché une légère augmentation du taux de chômage qui s'est établi à 9,8 pour 100.

Ceci s'explique par le fait que la population a augmenté plus vite (2,8 pour 100) que la création d'emplois (2,5 pour 100).

En outre, c'est toujours le secteur des services qui domine dans la création d'emplois. Au cours des dix premiers mois de 1980, 57.000 emplois ont été créés dans ce secteur.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 16h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

Rectification

Une erreur s'est glissée dans nos éditions de vendredi. La grande soirée de vendredi, "La fête des fêtes", annoncée dans notre page "Où aller à Québec", n'avait pas lieu hier soir mais bien ce soir, samedi, à 20h, au 85 rue Richelieu. La Fanfonie assure le spectacle et il y aura musique continue. L'admission coûte \$4.

Une maison...

(Suite de la première page)

me d'acier et de velours, de fermeté et de bonté. Veuve depuis sept ans, mère de Bernard, 26 ans, et Michèle, 22 ans, elle a choisi sa voie: être là pour ceux qui ont le plus besoin d'elle. A la voir, avec cette force intérieure tranquille qui émane d'elle et empêche de douter de ses motivations, on comprend aisément pourquoi tous, ici, lui font confiance, lui confient leur misère, lui demandent de l'aide.

Dans son attitude à leur égard, on ne décèle ni pitié, ni indulgence, ni faiblesse, ni "maternalisme" à outrance, même si certains, grands gaillards quadragénaires, l'appellent "maman". Elle ne les juge pas et ils le savent. Elle n'essaie pas de les croire meilleurs qu'ils ne sont. Ils n'ont pas à jouer la comédie du repentir pour qu'elle les écoute. Ils regardent ensemble s'il y a un moyen d'en sortir. En les considérant comme des hommes responsables, elle leur donne le respect, depuis longtemps perdu, d'eux-mêmes. En les aimant, elle leur apprend à s'aimer.

Elle ne réussit pas toujours, mais entourée de l'équipe, Emile, Marc et les deux Michel, elle persévère.

La maison vit de dons de particuliers et de communautés religieuses. "Des subventions? Pas question. Qui dit octroi du gouvernement dit règles, administration, normes et comptes à rendre. Or, avec le dévouement et le désespoir, il n'y a pas de normes, pas d'heure pour la misère.

"Revivre" fonctionne avec le bénévolat et la participation de ceux que la maison héberge: épilage de légumes, lavage quotidien à l'eau de Javel des locaux, travaux de rénovation intérieure. "La participation, cela fait aussi partie de la thérapie", dit Colette Samson.

Dans le petit bureau contigu à la salle dans laquelle ils sont une vingtaine à écouter la télévision, elle parle, le sourire aux yeux. Des yeux bleus très vifs qui suivent, tout en racontant la naissance de la maison Revivre, les allées et venues des pensionnaires.

La maison, c'est la concrétisation d'une idée fixe, une lacune évidente et dramatique à combler. C'est aussi l'histoire simple d'une femme qui a du temps et de l'amour à donner et qui a dé-

cidé d'en faire bénéficier ceux qui en ont le plus besoin.

Dans la vie de Colette Samson, il y a eu avant 1973 et après. "Avant", c'est sa famille, son époux, une maison à Sainte-Foy, un petit magasin de vêtements pour dames. En 1973, c'est le choc, la mort de son mari. Une complète remise en question.

Décidée à ne pas perdre son temps et ses forces dans l'oisiveté, Colette Samson fréquente alors des groupes de prière, rend visite à des prisonniers à Orsainville, se rend au sous-sol de l'église Saint-Roch. Là, elle apprend ce qu'est le dénuement. "Quand le refuge de nuit, sur la rue Saint-Vallier, a fermé, j'ai vu des gens paniquer à la perspective de n'avoir nulle part où aller. J'en parlais autour de moi, mais personne ne bougeait."

Quittant Sainte-Foy, elle s'installe alors au troisième étage d'une maison sur la rue de l'Eglise. Elle a \$700 par mois pour faire fonctionner la maison. Il n'y a pas d'eau, une table de 12 et parfois, 50 à 60 personnes à nourrir. Malgré les hauts et les bas, armée d'une foi à toute épreuve, Colette Samson persévère et, en novembre 1979, elle déménage la maison Revivre sur le boulevard Langelier.

Depuis, elle est plus que jamais présente, répugnant à quitter les lieux, ne serait-ce que quelques jours.

"Ne pensez-vous pas qu'il y a un danger à ce que les gars deviennent trop dépendants de la maison?" lui demande-t-on souvent. Justement, affirme Mme Samson, le défavorisé n'a pas de dépendance et c'est pour ça qu'il en est là. C'est lorsque celui qui vient ici s'attache à la maison que je peux commencer à le rencontrer, à lui parler, à travailler avec lui.

Elle travaille en relation avec des centres de thérapie, des maisons comme la maison de l'Espérance de Lyster, la clinique Roy-Rousseau, Droméry à Saint-François-d'Assise, le Rivage, à Trois-Rivières. Mais le chemin est long et pénible, les rechutes fréquentes.

"On vit dans la foi et on a une force supérieure, j'en suis convaincue", dit-elle pour expliquer la détermination de l'équipe à aider sans relâche les plus désespérés à sortir de leur enfer.

Hockey junior...

(Suite de la première page)

tre \$200.000 et \$500.000 peuvent-elles survivre avec des foules qui dans plusieurs villes sont en deçà d'un minimum vital de 2.000 spectateurs dans les gradins?

Plusieurs causes sont avancées pour la démission des spectateurs, dont ces "joueurs masqués", dépersonnalisés par la "grille", protecteur facial.

Sérieuse problématique que la démission du public pour les clubs juniors, sur laquelle LE SOLEIL s'est penché pour faire le point en même temps qu'en identifier les causes.

Période transitoire

Analysée sous divers aspects, tenant compte d'un climat économique difficile ressenti également dans le hockey junior québécois, la situation actuelle laisse particulièrement voir les conséquences d'un rajustement des politiques et des objectifs de la Ligue junior majeur du Québec, en fonction d'une transition déjà engagée pour privilégier le développement de l'élite.

L'implacable offensive "anti-violence" menée par le rapport Néron a bousculé des traditions et comportements établis dans le hockey junior au Québec. Une cinglante dénonciation de l'intimidation, des bagarres, a provoqué une prise de conscience au point d'inciter des actions pour le "bon ordre" à l'intérieur de la ligue.

Se soumettant à une "réforme" dans leur propre milieu pour s'accréditer auprès de la Fédération de hockey sur glace du Québec, les clubs de la Ligue junior majeur du Québec ont du même coup essayé les effets de changements précipités par des appels à l'autodiscipline. Un tel engagement, exigeant à cause d'un rattrapage à subir, place les clubs juniors dans une passe difficile en période transitoire.

Dans un brusque "virage à droite", la Ligue junior majeur du Québec ose un grand coup: récupérer des pertes aux guichets avec du hockey cautionné par la Fédération du Québec au risque de perdre de ses clubs-membres.

Mini-loto

206,798

Loto 6/36

1-8-20-21-31-33
numéro
complémentaire: 14

La Quotidienne
(tirage de vendredi)
6-5-0

LE SOLEIL OFFRE UN CADEAU AUX FUTURS MARIÉS

Une valeur de plus de \$25

Notre cadeau VIVE LES MARIÉS est gratuit, pratique, et intéressant.

Voici ce que vous recevrez:

- Plus de 25 produits ménagers de qualité, plein format
- Des bons-rabais valant plus de \$10
- Deux semaines d'abonnement gratuit au journal LE SOLEIL
- Le tout d'une valeur de plus de \$25.

Si votre mariage est prévu d'ici quelques mois, profitez de notre offre et recevez votre merveilleux cadeau VIVE LES MARIÉS. Remplissez le coupon et retournez-le par courrier. Sans débours et sans obligation de votre part. De même, si des parents et amis projettent de se marier, vous pouvez remplir et nous retourner le coupon en son nom. Nous nous occuperons du reste! Tous les formulaires doivent nous parvenir AVANT le mariage.

Le cadeau VIVE LES MARIÉS est un hommage du quotidien LE SOLEIL

IL NE S'AGIT PAS D'UN CONCOURS

UN SEUL COUPON SUFFIT

CHAQUE NOUVELLE MARIÉE INSCRITE RECEVRA UN CADEAU



Des produits différents peuvent être substitués selon la disponibilité

LE SOLEIL

A: Département "Vive Les Mariés"
390, rue St-Vallier est,
Québec G1K 7J6

VEUILLEZ REMPLIR CETTE FORMULE AU COMPLET

Veillez inscrire la personne suivante pour un cadeau VIVE LES MARIÉS gratuit.

(Lettres moulées)

NOM DE LA FIANCÉE _____ (prénom) _____ (nom)

NOM DU FIANCÉ _____ (prénom) _____ (nom)

ADRESSE ACTUELLE DE LA FIANCÉE _____ (No) _____ (App.)

_____ (ville ou village) _____ (Code postal) _____ (Bur.) _____ (Rég.)

DATE DU MARIAGE _____ ÉGUSE _____

NOM DE L'OFFICIAIRE (Ministre, Prêtre, Rabbin, etc.) _____

Cocher si vous êtes: FIANCÉE MÈRE PARENT AMI

VOTRE NOM _____

VOTRE ADRESSE _____

La maison Revivre

Une leçon de vie pour quitter l'enfer

Une journée à la maison Revivre, c'est une leçon de vie, d'ouverture aux autres, un mélange d'espoir et de désespérance. C'est la confrontation avec le pire et le meilleur de l'homme, avec une réalité, qui, pour être dure, n'est pas moins à notre porte, dans nos mails, nos tavernes, nos hôpitaux, nos prisons et nos sous-sols d'église. Dans la chambre sordide de la maison voisine où la solitude existe, et l'autodestruction.

par Elyette CURVALLE

Il est 7h30 sur le boulevard Langelier. Au 558, une porte au rideau de fer tiré. A la peinture rouge, le verbe Revivre et une croix, comme un refuge. Le seul qui accepte inconsciemment de servir trois repas chauds et de donner un lit aux nécessiteux.

La journée commence. C'est le lever, pénible pour ceux qui ont pris une "brosse" la veille et ne se souviennent de rien. Il y a 19-lits dans la maison et plus de 30 pensionnaires par nuit. Certains sortent du "pen", d'autres de Robert-Giffard, quelques-uns de séjours fréquents à la prison d'Orsainville; de cures de désintoxication en traitements de choc, de bagarres en beuveries. Ils ont tous un point commun: ils sont dans la rue, en rupture de ban.

On a étalé des matelas sur le sol lavé chaque soir. Matelas dans l'entrée, dans le passage et, s'il y a lieu, dans la salle à diner transformée en chapelle chaque soir à 21h30.

Il neige en ce matin de décembre.

Jacques, dit "Coco", est debout sous la neige, à haranguer les passants et les automobilistes, à crier des mots sans suite. Sorti d'Orsainville la veille, il a aussitôt replongé dans son enfer à lui: il "sniffe" de la colle ou du décapant, la drogue des pauvres. Un lent suicide, sa manière à lui de se brûler la cervelle. Il ne s'est pas couché, il gueule, contre tout.

Après le déjeuner, ils sont quelques-uns à rester prostrés sur le vieux divan de l'entrée. L'humeur n'est pas sombre à la mai-

son. Ça sent la lessive et la peinture fraîche. Raymond, un pensionnaire, a entrepris de rajeunir les locaux. Il chante en travaillant.

L'équipe est au complet autour de la table du déjeuner: la même, recouverte d'une nappe à petits carreaux bleus et blancs, que celle où s'attablent "les gars", longue table de 25 personnes. Il y a Colette Samson, fondatrice, animatrice, pilier moral de Revivre. Emile, arrivé là il y a un an, sans travail et qui depuis, se dévoue sans compter, vigilant, silencieux, loyal à la maison et à ses gars. Il y a Marc, imperturbable et gai qui dit que c'est d'amour dont ils ont le plus besoin. Michel, un Français qui est arrivé là par hasard il y a quelques mois. Un autre Michel, Québécois et cégépien qui a décidé qu'il apprenait plus ici de la vie qu'en potassant les livres de psychologie et de philosophie. André est de passage. Michelle, fille de Colette, est la secrétaire.

Colette est sans cesse sollicitée. Le téléphone, les gars qui veulent lui parler de leurs problèmes. Denis qui était chaud hier soir, Laurent qui entrebâille la porte pour dire "mille et une fois merci, Colette, je me suis trouvé une chambre", l'un qui n'est pas rentré, l'autre qui s'est retrouvé à Orsainville et dont le portefeuille traînait, vide, ce matin dans la neige...

En sortir

"On peut en sortir", dit Marc. La preuve? Elle arrive, par hasard, quelques minutes plus



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

"Je les aime, dit Colette Samson. Le plus délabré, le plus misérable d'entre eux est celui que je vais aider le plus et ils me respectent parce qu'ils sentent que je les aime."

tard sous les traits souriants de Marcel. Il est venu rendre une visite d'amitié à l'équipe accompagnée d'un couple ami.

"Tu te souviens?" Oui, Marc se souvient. Il y a un an, Marcel arrivait à la maison. Il raconte: une chambre à Montréal. L'enfer de l'alcool et des "peanuts" (médicaments). Il essaie d'en sortir. Arrête d'en prendre pendant dix jours, se terre. "Le shake me pogait". Où trouve-t-il la force de prendre l'autobus pour Québec? Il

ne sait pas. "Dieu", lui suggère Marc.

L'arrivée à Québec, nulle part où aller. Seuls les hôtels et les tavernes sont familiaires. Il appelle les AA (alcooliques anonymes), qui lui donnent le nom de Colette. Elle le reçoit, l'envoie à Roy-Rousseau: 104 jours de traitement et 104 coups de téléphone à Colette, "pour tenir le coup".

Marcel, dont le dossier portait la mention "irréparable", se souvient. "Je n'oublie pas, dit-il, il ne faut pas oublier."

"On s'en sort, dit Marc, mais il faut que le gars admette qu'il a un problème. Tant qu'il n'a pas touché le fond, il retombe. Il retombera 10 fois, 15 fois, mais il peut s'en sortir. Il ne faut pas se croire trop fort, se dire qu'on ne recommencera pas. C'est si facile de retomber au premier coup dur. C'est une bataille de tous les jours. On n'imagine pas comme c'est difficile."

La journée

12h15 — L'heure du repas. Au menu: spaghetti avec la sauce maison de Colette, préparée la veille et, comme c'est mercredi, des gâteaux récupérés par des frères dans les grands magasins.

Avant de manger, une minute de recueillement et de prière. Un silence respecté par tous, ceux qui prient et ceux qui ont, depuis longtemps, cessé de croire.

Attablés, ils mangent rapidement et en silence. Ils se parlent peu, ces hommes qui ont appris à se méfier de tous. La porte restera fermée pendant tout le repas à l'issue duquel, la vaisselle rangée, l'équipe a droit au même menu, simple et bon. A l'heure du café, on fait les comptes: au mois de novembre, la maison a servi 4,030 repas et couché 1,023 personnes. Sans compter les 92 sacs de provisions distribués aux chambreurs.

On s'interroge sur le sort de Coco qui gueule toujours dans la neige, sur celui des prisonniers à Orsainville qui doivent laisser une adresse s'ils veulent sortir à Noël, et qui n'ont qu'un recours: le 558 boulevard Langelier. L'an dernier, pour le réveillon, on a vu défiler une centaine de solitaires devant le buffet froid, providentiellement donné par un traiteur de la ville.

Coco rentre, un sac de colle dépasse de sa poche. La règle est formelle à la maison: pas de drogue, pas d'alcool, et c'est Colette qui garde les médicaments et les distribue, comme elle garde les chèques de bien-être de ceux qui acceptent de les lui confier, leur remettant l'argent selon leurs besoins. Aucune pression s'ils veulent le garder, mais ils le boiront tout de suite ou se le feront voler.

Marc a fait disparaître la colle. Fou de rage, Coco se jette sur lui et sur Emile venu à la rescousse. Il n'est pas question de le blesser. Ils devront se mettre à trois pour le maîtriser en attendant l'arrivée de la police. Commentaire laconique du policier: "encore lui..." Impossible d'oublier les cris de détresse de



Le Soleil, Yvon Monrozier

Ils sont 25, parfois 50, à partager le repas-maison préparé par Colette et servi par Marc. Au menu: spaghetti et thé accompagné d'une pâtisserie.

Coco, une détresse qui n'avait rien de physique.

La soirée

18h15 — La prière, le repas: pommes de terre et saucisse. Emile va accompagner René à Domrémy, à l'hôpital Saint-François-d'Assise. René a longuement parlé à Colette aujourd'hui, il veut s'en sortir. Ce n'est pas sa première tentative ni son premier traitement. Il est décidé. Un peu moins maintenant qu'il est l'heure de se mettre en route. "Si on attendait demain?" L'équipe l'encourage. Il part.

20h30 — Le mercredi, et avant la messe célébrée quotidiennement, c'est la réunion hebdomadaire. Ceux qui le veulent s'assoient dans la salle d'entrée, autour d'un animateur. Ils chantent accompagnés par la guitare de Michel. Leur "toune" préférée: "les portes du pénitencier".

Ce soir, c'est Jean-Louis, prêtre à Jésus-Ouvrier, qui anime. Le thème: l'amitié. "Un ami, dit Armand, c'est quelqu'un qui va être franc et va me parler en pleine face, comme Colette." "C'est quelqu'un en qui on a confiance, à qui

on peut tout dire et qui ne juge pas, dit Raymond. La confiance, c'est dur à gagner, à construire et ça se perd comme ça, fait-il en claquant les doigts."

Amour, amitié, confiance, droiture. Des mots-bouées, des mots au-dessus de l'enfer quotidien. C'est en rêver et en manquer qu'il est le plus difficile, et le détruire quand on l'a.

Jean émerge à peine de l'alcool qui l'anesthésie et pleure en silence sur ses 15 années de "pen". "Tu peux pas savoir ce qu'il faut souffrir. Tu aimerais mourir mais non, tu es toujours vivant. Je ne veux plus jamais, jamais y retourner. Je préfère m'accrocher." La seule issue? Ce n'est pas l'avis de Colette qui le secoue avec fermeté et tendresse. "Voyons donc, il y a autre chose à faire."

Pour eux, la soirée se termine à 23h30 après une boisson chaude, à la fermeture des portes. Pour Colette, elle se poursuivra jusqu'à 1h du matin, peut-être 2, s'il faut commencer à préparer le repas du lendemain. "Ma force, elle est là dit-elle en désignant la croix d'argent sur sa poitrine."



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Colette Samson au milieu de ses "ouailles": attentive, sévère sans jamais être agressive, respectée, elle les aime et ils l'appellent "maman".

Prestations d'aide sociale haussées de 9.9%

(d'après PC) — Les prestations d'aide sociale seront augmentées de 9.9 pour 100 à compter du 1er janvier, a annoncé hier le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure.

Dans une déclaration ministérielle devant l'Assemblée nationale que l'opposition officielle a décrite comme une opération publicitaire, M. Lazure a précisé que cette augmentation touchera quelque 290,000 ménages ou 550,000 personnes.

M. Lazure avait annoncé il y a quelques jours, par un bref communiqué, des augmentations du même ordre des prestations du régime des rentes du Québec et des allocations familiales.

Hier, en cette dernière journée de session parlementaire, le ministre Lazure a profité de l'occasion pour faire le bilan des différents programmes administrés conjointement par son ministère et celui du Tra-

vail et de la Main-d'oeuvre.

Ces programmes d'aide au travail ont coûté au cours de l'année quelque \$80 millions, a-t-il dit.

Pas un cadeau

Le député libéral de l'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a fait observer au ministre que l'augmentation des prestations d'aide sociale ne constitue aucunement un cadeau de Noël envers ces défavorisés puisqu'elle se

situe en deçà de la hausse prévue de 10.5 pour 100 du coût de la vie.

Pour sa part, le leader parlementaire de l'Union nationale, M. Serge Fontaine, a noté que les programmes d'incitation au travail

mis de l'avant par l'actuel gouvernement n'étaient pas suffisants puisqu'ils ne favorisaient que très peu la création d'emplois permanents.

Préjugés

A cela, le ministre Lazure répond que les em-

ployeurs sont en partie responsables de cette situation à cause de préjugés qu'ils maintiennent à l'égard des

assistés sociaux. "Nous avons dans notre société, a-t-il dit, une quantité de préjugés tels que souvent,

l'employeur n'ose pas profiter d'un programme gouvernemental qui est économiquement in-

teressant pour lui, si la condition qui y est mise, c'est d'embaucher un bénéficiaire de l'aide sociale."

JOUETS
"Neufs et presque neufs"
ACHAT ET REVENTE
LA JOUJOUTIQUE
(QUÉBEC) ENR.
381 A, 14e Rue, Québec
522-2258 - 628-7104
OUVERT DU MARDI AU SAMEDI

ARTISANAT CADEAUX
Vaste choix. Bas prix.
Le Rendez-vous des Artisans Enr.
1650, 1re Avenue
(face à l'hôpital)
St-François d'Assise)
529-7951

A VENDRE BOUTIQUE UNISEXE
Bon chiffre d'affaires. Face au Carrefour Charlesbourg, boul. Henri-Bourassa, très achalandé.
Pour renseignements:
623-5611 ou 871-7011

Clinique d'optométrie de Charlesbourg
Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa, Suite 238
SERVICES PROFESSIONNELS COMPLETS
623-5409
Ouvert 5 jours et 4 soirs:
Lundi, mardi, jeudi, vendredi.
LÉONARD NOËL, B.A., O.D.
MARIE-FRANCE RIOUX, O.D.

Un Noël fleuri
Une offre à ne pas manquer
Poinsettias
à compter de **12,50 \$**
en vigueur jusqu'au 24 décembre 1980.
Le choix le plus diversifié de fleurs et de plantes.
Salon Fleuri
135, St-Joseph est
5 2 4 - 5 2 1 8
DEUX PLANCHERS BONDES DE SUGGESTIONS POUR TOUTS LES BUDGETS. STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE DU MAGASIN

GRANDE VENTE
RAYMOND CÔTÉ
PLACE STE-FOY — 651-4375

COMPLETS: lainage, tweed, laine peignée. Valeur de \$240 à \$495.	Réductions de 20% à 50%
VESTONS SPORT: ultra-suède, lainage, tweed Harris. Valeurs de \$175 à \$499.	Réductions de 20% à 50%
PALETOTS: tweed, lainage, ultra-suède. Valeur de \$680.	Réductions de 25% à 50%
PALETOTS: mouton renversé, peau de porc, cuir. Valeur de \$800.	Réduction de 20% à 33 1/3%
COUPE-VENT d'hiver et canadiennes.	Réduits de 20% à 33 1/3%
Pantalons, chandails, vestes de laine, chemises habillées et sport, etc.	Réductions de 10% à 50%

JOYEUSES FÊTES à notre distinguée clientèle, de la part de Claude Jobin, propriétaire, et de son personnel.

Au Québec, le fait français plaît aux touristes

par Lise LACHANCE
du bureau du Soleil
MONTREAL — Les touristes anglophones considèrent le visage français du Québec comme un atout. Voilà ce que révèle une étude

inédite commandée par l'Office de la langue française à une maison d'enquêtes et de recherches socio-économiques de Sainte-Foy, STUDAX. Les conclusions qui s'en dégagent donnent plus de poids aux po-

litiques gouvernementales de francisation de l'affichage et des raisons sociales.

300 touristes

L'étude, dont LE SOLEIL a obtenu les points saillants, a été effectuée le 25 et le 30 août 1980 auprès de 300 visiteurs des provinces anglo-canadiennes et des États-Unis. La moitié d'entre eux ont été interviewés à Québec, les autres à Montréal.

Le rapport a été remis à l'office à

la mi-octobre. L'organisme paragouvernemental attend que se calme la période fiévreuse qu'il traverse — avec l'entrée en vigueur, le 1er janvier prochain, de deux articles de la loi 101 — pour dévoiler le document avec tambour et trompette.

Un des articles, rappelons-le, concerne justement la francisation des raisons sociales de tous les commerces et services ayant pignon sur rue au Québec. (L'autre touche la nécessité d'une "connaissance appropriée" du français pour l'ob-

tention d'un permis de travail d'un ordre professionnel).

Un atout

62,3 pour 100 des personnes interrogées affirment que le visage français du Québec constitue un atout touristique. Ce caractère leur a tellement plu qu'elles ont fait part de leur intention de revenir chez nous.

Seulement 3,3 pour 100 des visiteurs se sont dits "découragés" par le visage français de la Belle Province et n'entendent pas y remettre

les pieds. Fait à souligner cependant: presque tous ces gens viennent d'endroits situés en dehors du continent nord-américain. Sans doute du Japon et de la Scandinavie.

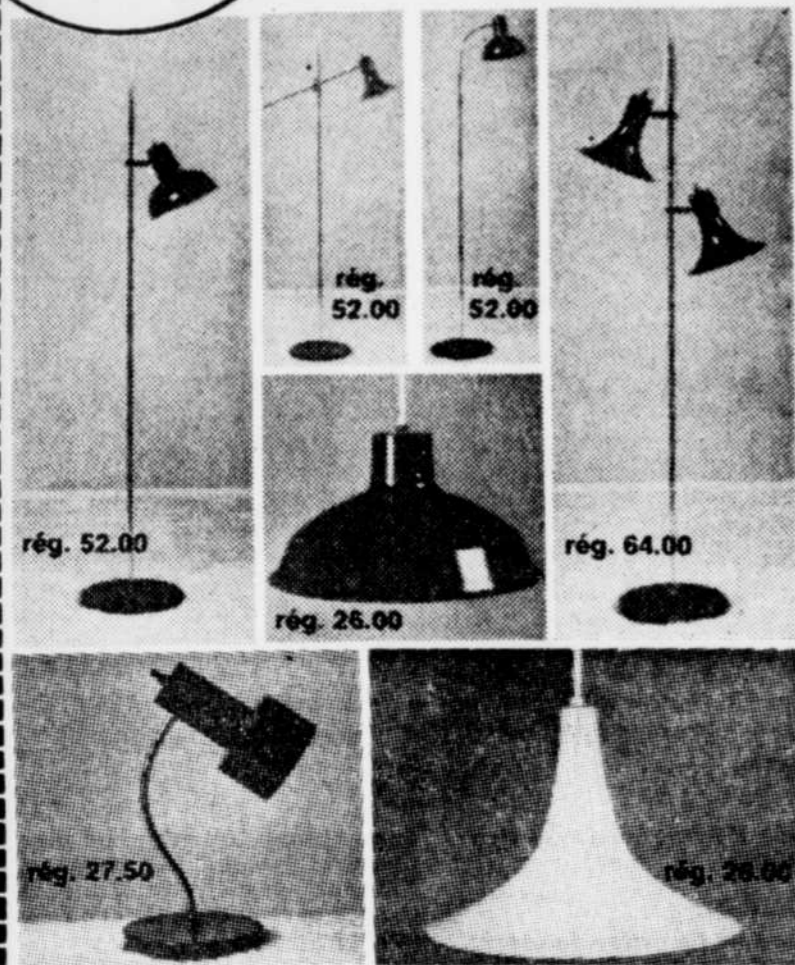
Les enquêteurs ont noté que le degré de compréhension du français écrit et parlé était proportionnel, chez les visiteurs, à leur désir de revenir au Québec.

Plus de la moitié des répondants qui étaient déjà venus au Québec trouvaient que le français y est davantage répandu qu'au moment de leur premier séjour.

HABITAT 811
Emsoleillez votre temps des fêtes

moins **15%** d'escompte

AVEC NOTRE GRAND CHOIX DE LAMPES AUX COULEURS VIVES



rég. 52.00

rég. 52.00

rég. 52.00

rég. 26.00

rég. 64.00

rég. 27.50

rég. 26.00

ET CE SUR TOUTES NOS LAMPES EN MAGASIN JUSQU'AU 17 JANVIER INCLUSIVEMENT

HABITAT 811

3070 Ch. St-Louis (coin Laforest) près du pont Ste-Foy
659-4425

40% DE RÉDUCTION
Sur robes et ensembles en laine tricotée du 18 au 24 décembre

La laine... Au fil des saisons, la laine tisse sa trame et s'emmaille en tout point... Maille dentelle, maille nouvelle, un jour rustique, un jour romantique mais toujours naturelle... Douce, chaleureuse, la laine c'est vous, toujours elle-même, jamais tout à fait la même...

Et puis, comme souvent femme varie, laine et angora courtisent cet ensemble au mince cardigan bien épaulé et corsage brodé. Sur jupe mouvante et entrouverte sur le côté.

5 modèles dans un choix de 6 coloris tendres ou classiques, de 6 à 14.

Nos importations exclusives de France

MARIE GIROUX
pour que respire votre naturel

COMPLEXE CENTRE-VILLE DE STE-FOY, 651-4654

Lamontagne: 1981 sera inoubliable



richard daignault
à Ottawa

1981? Ce sera l'année du rapatriement, affirme Gilles Lamontagne.

Le cabinet de Pierre Trudeau est plus décidé que jamais de rapatrier la constitution canadienne, avec une charte des droits et un mécanisme d'amendement par référendum dans l'éventualité d'une impasse, dit-il.

"Deux grandes questions feront les manchettes, prédit le ministre de la Défense nationale et député de Langellier, la constitution et l'énergie... Ce sont des questions reliées en fait car il s'agit de jeter les bases du partage entre Canadiens."

Puis Lamontagne s'exclame: "Les Canadiens vont s'en rappeler longtemps de l'année 1981!"

Le rapatriement se fera malgré les sondages défavorables, l'opposition de la plupart des gouvernements provinciaux, malgré les critiques des mass médias, malgré l'opposition au Parlement fédéral.

Au cabinet, le débat a duré cinq heures, jeudi, alors que tous les aspects de l'offensive constitutionnelle fédérale ont été débattus: aspects stratégiques et politiques.

"On s'est parlé franchement", dit Lamontagne. Il y aura des amendements au projet de réforme. Certains sont déjà connus dans leurs grandes lignes, tels ceux concédés au Nouveau Parti démocratique il y a quelques semaines, sur le contrôle provincial des richesses naturelles et de leur exploitation. D'autres seront annoncés au début de l'année prochaine.

Est-il possible que le cabinet revienne sur sa décision d'exempter comme en 1867 la province de l'Ontario de l'obligation au bilinguisme officiel?

On sait que le premier ministre ontarien appuie le projet de rapatriement unilatéral de Trudeau mais à la condition que l'Ontario puisse demeurer officiellement unilingue anglaise, c'est-à-dire que l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui impose le bilinguisme au Québec et au Manitoba ne s'applique pas chez elle.

Lamontagne hésite. Il y a là une situation qui pourrait peut-être évoluer, pense-t-il.

Toute la stratégie du gou-

vernement libéral semble axée sur la conviction profonde qu'une fois le processus du rapatriement terminé, une fois que tout sera conclu, bâclé, par le Parlement de Londres, la population poussera un soupir de soulagement et tous les intéressés pourront se rasseoir et reprendre les discussions constitutionnelles sur une base nouvelle.

En d'autres mots, le gouvernement fédéral croit que le fait lui-même du rapatriement, va entraîner l'adhésion dans son sillon et mettra fin à bon nombre de querelles entre les gouvernements.

"Lorsque la constitution sera rapatriée en 1981, avec les droits et libertés inclus, telle que proposée, avec quelques amendements pour essayer de concilier les opposants, j'ai l'impression que ça va devenir un élément très puissant pour l'unité parce qu'à ce moment-là on va se sentir tous Canadiens, on ne se sentira pas Albertain, Ontarien, Québécois. On va se sentir Canadien malgré nos particularités régionales."

Mais ce rapatriement unilatéral ne pourrait-il pas au contraire rendre les discussions plus difficiles entre les gouvernements ou même mettre fin aux discussions pour un certain temps?

"Non, estime Lamontagne, au contraire ce sera le début de discussions rationnelles. De quoi discuterons-nous? On discutera, entre Canadiens, du partage des pouvoirs, des pouvoirs dans les régions, mais en Canadiens, chez nous."

Le sentiment du gouvernement est qu'une fois la crise passée tous les gouvernements voudront se tourner vers l'avenir, la plupart en tout cas, et commencer le travail de bâtir une nouvelle constitution.

Le ministre croit-il que les chicanes vont cesser? "On n'aura plus de raisons pour se chicaner, on va discuter ce qu'on va faire pour l'avenir, qu'est-ce qu'on fait maintenant que la constitution est revenue au pays, qu'est-ce qu'on fait maintenant qu'on a une base de charte des droits, qu'est-ce qu'on fait pour se donner une formule d'amendement canadienne à la constitution. En somme, on travaillera à bâtir le pays."

Vingt-quatre heures de débats sans interruption aux Communautés sur la situation économique, avant les vacances de Noël.

Des mots, des mots, un océan de mots.

Mais les maux, eux, demeurent.

Meilleurs voeux
de Bonheur et de Prospérité durant la saison
des Fêtes et tout au cours de la
Nouvelle Année

à nos

388700

auditeurs



De toute l'équipe du no. 1 à Québec

Rosie Bourbonnais, Françoise L. Roy, R. Roy, M. A. A., Joe Roy, André Allard, Pierre Allard, Marc Lacroix, André Paillé, Paul Ouellet

Toujours premier

*Nombre total d'auditeurs par semaine/source: BBM automne 1980

PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL

Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous.



647-3333

entre 8h30 et 19h30

du

lundi au vendredi

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC 200-11-000601-800 No Surintendant: 018271

COUR SUPÉRIEURE (En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

CLAUDE BOURGET, domicilié et résidant au 4440, des Platanes, app. 103, Orsainville, P.-Q.

DEBITEUR

Avis est, par les présentes, donné, qu'une Ordonnance de Séquestre a été rendue contre Claude Bourget, au 4440, des Platanes, app. 103, Orsainville, P.-Q., le 18e jour de novembre 1980 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6e jour de janvier 1981, à 11:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, à 800, Carre d'Youville, Suite 1801, Québec, P.-Q.

Date de Québec, ce 17e jour de décembre 1980.

LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIÉS, L.T.E., SYNDICS 621, boulevard Charest est Québec, P.-Q./G1K 3J5 Téléphone: 525-4641



APPEL D'OFFRES

La Compagnie de Gestion de Matane Inc. demande des soumissions cachetées pour ses assurances couvrant "Corps et Machineries" "Protection et Indemnité" pour son traversier-rail, le Georges-Alexandre Lebel.

Tous les détails relatifs aux conditions du présent appel d'offres peuvent être obtenus à l'endroit suivant en vous présentant en personne ou en écrivant à:

La Compagnie de Gestion de Matane Inc. 159 rue St-Pierre, local 302 Matane, P.-Q. G4W 2B8

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances, membre de l'association des courtiers d'assurances de la province de Québec et qui ont une place d'affaires au Québec.

Pour être considérée, toute soumission devra être parvenue avant 14 heures le 22 janvier 1981 au bureau du soumissionnaire.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à compter de 14h05 à la même adresse. La Compagnie de Gestion de Matane Inc. ne s'engage à accepter, ni la plus basse soumission, ni aucune des soumissions qui seront présentées.

Roger Dion
Président directeur général



Le Soleil, Clément Thibault

Pour Vallancourt et les déshérités

Le "ramoneur des pauvres" Luc-André Godbout (à gauche sur la photo) a repris la route "pour la bonne cause". Rencontré hier sur la 138, à la hauteur de Saint-Augustin, avec deux acolytes, il se dirigeait de Québec à Montréal. La moitié du voyage est dédiée aux travailleurs sans usine de Vallancourt, l'autre moitié est réalisée en faveur des déshérités de Québec. En souhaitant à tous "Joyeux Noël", L.-A. Godbout demande aux gens une contribution financière, plus le gîte et le repas pour son trio au cours de son périple.

Lévesque menace de se servir aussi de la SHQ comme arme

par Michel DAVID

La "campagne de salissage" que M. Fernand Lalonde mène depuis quelques semaines contre le ministre responsable de la Société d'habitation du Québec (SHQ), M. Guy Tardif, pourrait bien se retourner contre les libéraux.

C'est la menace qu'a laissé planer, hier, le premier ministre Lévesque qui faisait sa rentrée à l'Assemblée nationale après un voyage d'une semaine en Belgique et en France.

M. Lévesque a conseillé "très fortement" à l'opposition de ne pas jouer aux "saintes nitouches", compte tenu de la "curieuse expérience immobilière" du Parti libéral et particulièrement de ce qu'on a caché de l'enquête Gilbert, commandée jadis par le ministre Victor Goldbloom, qui touchait précisément le dossier des rénovations de la SHQ et "d'autres choses assez sensationnelles".

Reprenant une expression utilisée dans un autre contexte à M. Claude Ryan, le premier ministre a ajouté "qu'à force de brasser cette vieille eau dont on a hérité dans ce vieux pot assez nauséabond" laissé par les libéraux, on découvre des "choses qu'on n'imaginait pas" et qui peuvent devenir "très intéressantes"

si on veut donner l'ensemble du tableau.

S'excusant de le ramener aussi brutalement de Paris à la rue Ontario, M. Lalonde avait demandé au premier ministre quelles mesures il entendait prendre à l'endroit de son chef de cabinet, M. Jean-Roch Boivin, coupable de "patronage politique" en recommandant l'engagement de M. Luc Cyr par la SHQ.

et du ministre Guy Tardif, coupable d'une "irresponsabilité pitoyable".

"Tant qu'il n'y aura pas plus que les ballounes du député de Marguerite-Bourgeoys, a répondu M. Lévesque, je refuserai de fabriquer quelque bouc émissaire que ce soit". Selon lui, le dossier de la division des réparations majeures de la SHQ est clos et on ne peut que se féliciter que les travaux aient été effectués avec

une économie de plus de \$2 millions par rapport aux estimations initiales.

Pour M. Fernand Lalonde, l'affaire est cependant loin d'être terminée. Selon lui, le premier ministre a manqué aux responsabilités qui lui incombent en tant que gardien de la gestion des fonds publics, ajoutant que le gouvernement devra rendre des comptes à la population lors des prochaines élections.

Ryan s'attend à des élections au printemps

par Robert LEFEBVRE

(PC) — Le chef libéral Claude Ryan croit que le gouvernement attendra au printemps pour déclencher des élections générales.

Il n'attache pas beaucoup d'importance aux rumeurs qui veulent que le gouvernement Lévesque fasse appel au peuple dès le mois de février.

"Je ne vois pas comment le gouvernement pourrait en décider ainsi alors qu'il vient à peine d'invoquer le caractère d'urgence sur la question

constitutionnelle pour repousser l'échéance de son mandat", a confié M. Ryan à quelques journalistes qu'il a rencontrés hier à son bureau.

Le chef libéral qui retient plutôt les mois d'avril et de mai comme la période la plus probable pour ces élections, dit souhaiter néanmoins que ce scrutin ait lieu en février.

"Le plus tôt sera le mieux et pour le Parti libéral du Québec et pour la population."

M. Ryan a rappelé par ailleurs que son parti n'avait pas encore complété l'articulation de son programme politique.

Il va employer ses vacances des Fêtes à réviser le document de travail qui sera soumis au conseil général du parti, les 17 et 18 janvier, et qui sera ensuite retourné dans les circonscriptions pour étude avant d'être approuvé définitivement par un conseil général élargi qui devrait se tenir, selon lui, en mars.

Session superflue

Cette sixième session du gouvernement Lévesque n'aura pas été

très productive, a observé d'autre part le chef libéral.

Sans affirmer qu'elle a été totalement inutile, M. Ryan note que "nous avons passé la moitié du temps à discuter de la motion constitutionnelle et du message inaugural."

Pour lui, cette session s'est tenue dans une atmosphère de fin de mandat: pas de pièce législative importante sauf la réforme du Code civil en ce qui a trait au droit de la famille et encore, dit-il, il reste bien des raffinements à apporter à cette législation.

Il affirme encore que le projet de loi sur les économies d'énergie qui a été présenté à l'Assemblée était "très mal fait".

Le gouvernement a été continuellement sur la défensive, ajoutait-il, et "nous, nous n'avons pas cherché à abuser de notre force".

Constitution: les six opposants ont déjà discuté d'un compromis

(d'après PC) — Les six premiers ministres qui s'opposent au plan de rapatriement unilatéral de la constitution par Ottawa, ont discuté d'un compromis éventuel à l'impasse fédérale-provinciale, a admis le premier ministre Lévesque, hier.

Questionné par le chef libéral Claude Ryan à l'Assemblée nationale, M. Lévesque a déclaré que les premiers ministres avaient discuté de la possibilité de proposer un "rapatriement simple" pour "réduire les dommages" causés par le projet unilatéral d'Ottawa.

Le premier ministre n'a pas élaboré mais un rapatriement simple est généralement considéré comme ramenant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique au Canada sans la charte des droits proposée par

le premier ministre Trudeau et sans une formule d'amendement préparée à l'avance.

Le Québec a traditionnellement adopté la position qu'aucun rapatriement n'est possible sans que les provinces ne s'entendent sur une formule d'amendement.

Durant une conférence téléphonique la semaine dernière, de dire M. Lévesque, les premiers ministres ont accepté de se rencontrer en février et "il est possible que ce compromis soit discuté".

M. Ryan a offert d'appuyer le gouvernement si M. Lévesque promet d'accepter un rapatriement de la constitution dotée d'une formule d'amendement acceptable telle que la formule dite de Vancouver, par exemple,

qui permettrait à une province de se soustraire à un amendement constitutionnel si elle n'est pas d'accord avec lui.

D'autre part, le Québec est devenu, hier, le deuxième gouvernement provincial à se présenter en cour, pour contester le projet de rapatriement unilatéral de la constitution par Ottawa.

Dans une démarche en Cour d'appel du

Québec, entreprise à Montréal et rendue publique à Québec, le gouvernement a demandé à la cour de dire si le statut ou le rôle de la législature provinciale dans la confédération, sera amoindri par les réformes proposées par le premier ministre Trudeau.

Le gouvernement a aussi demandé une opinion précisant si la pratique constitutionnelle actuelle donne au Par-

lement le droit d'apporter des changements à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique sans le consentement des provinces et au-delà de leurs objections, de telle façon que leur autorité serait réduite.

Une démarche similaire a déjà été faite en cour au Manitoba et on s'attend à ce que Terre-Neuve suive le mouvement.

Les fauteuils « Woodstock »

Un fauteuil, une causeuse, un tabouret à structure en pin naturel. Toute une gamme de tissus et de couleurs disponibles. A titre d'exemple (non illustré) en velours côtelé: Le fauteuil: \$169, la causeuse: \$229, le tabouret: \$95.

ZIP le prêt-à-apporter du meuble design

Angle boulevard Manik et Henri IV. Tél. 811-2221



Peau d'agneau de Toscane. Création Guy Laroche. Importation de France exclusive. Aussi chaude que souple.

1980 l'hiver des frileuses **PERREAU**
Place Ste-Foy, tél.: 658 0081

Pour les Fêtes, donnez avec joie. Une Seiko Quartz.



• Choix de 100 modèles et plus
25% de rabais

SEIKO
AGENT
AUTORISÉ

Bijouterie

Maurice Lemieux

Diamantaire diplômé de G.I.A.

• Or 10, 14, 18 carats • Bijoux exclusifs
7, rue St-Louis, Lévis — Tél.: 837-3601

"Le soleil toute l'année à votre portée"

MAINTENANT OUVERT

A MONTMORENCY
au 4128-A, boul. Ste-Anne —
667-2344

LE CENTRE DE BEAUTE
ANDREE ET PIERRE ENR.

Salon de beauté, bronzage, esthétique et électrolyse.

Du nouveau:
Cosmétiques et produits de soins naturels



Ouvert du lundi au vendredi, jusqu'à 9h. Le samedi, jusqu'à 5h.

Votre beauté, notre souci!

LE GROUPE DYNAMIQUE

Un choix judicieux pour étaler vos revenus exceptionnels et diminuer vos impôts.

La rente à versements invariables

La Fiducie du Québec offre une formule des plus intéressantes à l'intention de ceux qui reçoivent un revenu exceptionnel.

Une solution pratique

Cette rente a été conçue spécialement pour répondre aux préoccupations financières de ceux qui reçoivent une forte somme en quittant leur emploi, de ceux qui réalisent un gain de capital impossible ou récupèrent une déduction pour amortissement à la vente d'un

bien, et enfin de ceux qui perçoivent des revenus irréguliers, comme les artistes et les sportifs, par exemple.

Un contrat avantageux

Cette rente constitue en fait un contrat qui vous permet d'étaler un tel revenu sur un certain nombre d'années et d'en différer ainsi l'impôt.

Un placement intéressant

La rente à versements invariables de la Fiducie du Québec est un placement

intéressant, qui garantit un intérêt élevé pour la durée du contrat. Et il n'y a aucuns frais d'adhésion, de gestion, ni de fermeture.

Un service efficace

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations sur la rente à versements invariables, ou même une soumission immédiate.

Venez ou téléphonez.

QUÉBEC
Complexe Centre-Ville
Sainte-Foy 653-6811
De l'extérieur, sans frais:
1-800-463-4792



Fiducie du Québec

desjardins

Secourir les plus démunis



marcel pépin

Le débat spécial qui a rivé les députés fédéraux à leur fauteuil tard jeudi soir, n'aura été qu'une mince consolation pour les milliers de petits salariés condamnés à subir une inflation qui dépasse

11 pour 100 et à verser des taux d'intérêt qui frôlent 20 pour 100.

De ce débat, il faut retenir l'aveu d'impuissance du gouvernement fédéral à modifier le cours des choses, les véritables maîtres du comportement de la monnaie et des taux d'intérêt se trouvant à Washington plutôt qu'à Ottawa. Cette situation n'enlève rien cependant à la gravité de la crise.

Quand l'huile à chauffage augmente de 27 pour 100 en un an, quand l'alimentation coûte 15 pour 100 plus cher, quand les taxes foncières grimpent de façon soutenue et que les divers services essentiels (électricité, téléphone, transport) grugent régulièrement le revenu familial, le salarié moyen est vite coincé. Si, en plus, le prix du logement effectue un bond spectaculaire, parce que les taux d'intérêt atteignent des sommets inégalés, les éléments sont réunis pour provoquer une grave crise sociale.

Les analystes financiers multiplient les prévisions sombres: plus de faillites, plus de chômage, moins de constructions neuves, ralentissement général de l'industrie des biens durables. Comme les règlements fédéraux d'assurance-chômage ont été resserrés, le nombre de personnes qui devront frapper à la porte du bien-être social des provinces ne peut qu'augmenter. De leur côté, les travailleurs, dont le pouvoir d'achat non seulement n'a pas augmenté au rythme de l'inflation, mais même diminué pendant la période où les contrôles fédéraux étaient en vigueur, se montreront plus déterminés dans la prochaine ronde de négociations. Les menaces de grève abondent.

• • •

Tout l'Occident est victime de ce déséquilibre de l'économie. Le gouvernement canadien, déjà aux prises avec un difficile débat énergétique, ne peut seul corriger la tendance inflationniste. Cependant, il est au moins une urgence à laquelle il doit s'attaquer sans délai: le secours aux plus démunis.

Dans ce contexte de taux d'intérêt anormalement élevés, les citoyens qui doivent recourir au crédit sont lourdement pénalisés. Les gouvernements, tant fédéral que provinciaux ont le devoir de se concerter au plus tôt pour réviser leurs politiques de dépenses, afin d'affecter des crédits additionnels au soutien des petits salariés. Ce n'est pas le temps d'affecter d'énormes sommes à l'achat d'avions de chasse, quand une partie importante des citoyens, surtout ceux qui dépendent de revenus fixes, sont littéralement dépouillés de leur pouvoir d'achat.

Au-delà des différences partisans, les gouvernements devraient se concerter pour mettre au point un plan d'urgence, pour atténuer les effets dévastateurs de cette nouvelle flambée du coût de la vie. La responsabilité du ministre fédéral des Finances est claire: il doit rencontrer dans les plus brefs délais ses homologues des provinces et proposer un plan de redressement, dont le premier objectif doit être la protection des citoyens les plus malmenés par une économie déboussolée.

Le ministre fédéral des Finances, M. MacEachern, croit qu'il faut se résigner au pire, le gouvernement étant impuissant à résoudre la crise. C'est une position défaitiste inacceptable.



LE GESTE AUGUSTE DE L'ASSOMMEUR.

bloc-notes

Le géant Provigo

Raflant à la dernière minute le bloc de 85 magasins Dominion que convoitait la Fédération des magasins COOP, la firme Provigo s'empare de 25 à 30 pour 100 de l'alimentation au Québec, ce qui lui confère une influence énorme sur l'orientation de l'industrie agro-alimentaire dans la province et en fait un objet de convoitise pour tous ses concurrents.

S'il est heureux qu'une firme québécoise patiemment érigée au fil des ans, grâce à des regroupements de petites chaînes de magasins indépendants, accède aux ligues majeures dans ce secteur fort compétitif, il est tout aussi important de s'assurer que cette entreprise demeure sous contrôle québécois.

La Caisse de dépôts et de placement, qui détient 21 pour 100 des actions de Provigo, hérite dans les faits de la responsabilité de s'assurer qu'une entreprise aussi majeure demeure à l'abri de transactions qui pourraient faire glisser le contrôle à l'extérieur de la province. Les récentes décisions de la compagnie Domtar, dont pourtant la caisse est le principal actionnaire, ont illustré un manque de prévoyance et de souci de protéger d'abord l'intérêt des Québécois, de la part des administrateurs de la caisse. Domtar a en effet décidé de transférer en Ontario un important centre de décision de sa filiale Sifto, sans que la caisse ne réagisse.

Dans le cas de Provigo, un important bloc d'actions est détenu par la famille Sobey, de Nouvelle-Ecosse, laquelle pourrait, avec l'aide de partenaires, tenter auprès de Provigo le même coup que vient de réussir le groupe Thompson avec les magasins La Baie. Rien n'indique pour l'instant que cette possibilité soit envisagée, mais il s'impose que des précautions soient prises pour que les actions détenues par le public québécois, par le biais de la Caisse de dépôts, ne servent pas à l'érection d'un empire contrôlé ailleurs.

La forte concurrence que ne manqueront pas d'opposer à Provigo les autres géants du secteur, comme Steinberg, Métro-Richelieu et, dans une moindre mesure, les magasins COOP et COOPRIX, constitue une garantie raisonnable contre la tentation de pratiquer une politique de prix défavorable aux consommateurs.

Ceux-ci cependant ont plus que jamais intérêt à se montrer vigilants, à mesure que le nombre de centres de décision dans cette industrie diminue, laissant à quelques très puissants conseils d'administration la responsabilité de fixer le coût du panier hebdomadaire de provisions.

Enfin, faut-il aussi rappeler que cette consolidation autour de Provigo confère à la firme une responsabilité économique et sociale nouvelle, notamment en ce qui concerne l'essor de l'industrie agro-alimentaire du Québec. Les Québécois s'attendent à ce que ses dirigeants en soient conscients.

Marcel PÉPIN

La vraie reine Marie Tifo

A un journaliste montréalais qui, l'an dernier, lui demandait s'il était possible de faire une carrière de comédien professionnel à Québec, Marie Tifo répondit simplement: "Bien sûr, j'en suis la preuve vivante!" Incontestablement, cette jeune femme qui mange du théâtre est la plus connue des amateurs locaux, ayant littéralement dominé la scène du Trident et d'une floraison de cafés-théâtres pendant la dernière décennie.

Originaire du Saguenay—Lac-Saint-Jean comme tant d'autres artistes qui, aujourd'hui, font honneur au Québec chez nous et à l'étranger, Marie Tifo recevait, jeudi, un hommage bien mérité de la part de la colonie artistique et para-artistique de la capitale. Le prétexte en était ce premier prix d'interprétation qu'elle mérita, le mois dernier, au Festival international du film de Chicago, pour son rôle majeur dans le film "Les bons débarras", de Francis Mankiewicz. Selon un scénario du romancier Réjean Ducharme, ce film avait incidemment été tourné à l'île d'Orléans.

Théâtre, cinéma, télévision nous donnent aujourd'hui une idée globale de la diversité de cette comédienne qui, contrairement à des monstres sacrés au confort intellectuel déprimant, ne cesse d'étonner par son perfectionnisme et sa soif d'explorer sans cesse d'autres

avenues de son métier. Car qui n'avance pas recule et prive alors le public de sensations nouvelles dans l'art dramatique.

Le cheminement de Marie Tifo est un exemple de persévérance et d'humilité pour la relève des différents Conservatoires. La gloriole personnelle est une chose mais la sympathie profonde et évolutive qui lie l'artiste à son public en est une autre plus durable. Quand elle avoue que "c'est à Québec qu'on crée et joue l'un des théâtres les plus intéressants et dynamiques au monde", on a la certitude que Marie Tifo ne flagnone pas, qu'elle y croit avec ses tripes.

Ce parti pris pour la capitale n'a rien de chauvin. Ici comme ailleurs, dans un lieu culturel historique, les artistes devraient pouvoir vivre de leur art sans se rabattre sur un second métier de subsistance dans lequel ils n'ont pas foi. Les médias de Québec déplorant souvent la rareté des centres locaux de production qui oblige encore maints talents d'ici à élire domicile, contre leur gré, dans une métropole mieux nantie.

Ce qui arrive à "la reine du théâtre à Québec" devrait réveiller nos gestionnaires de la créativité. Il est anormal qu'à l'exception de Radio-Canada, parfois, la télévision ainsi que la demi-douzaine de stations de radio locales ne mettent en scène et en ondes des pièces de théâtre à Québec. Le théâtre a pourtant supplanté la chanson. Et il n'est pas inutile de rappeler que Marie Tifo mérita aussi, il y a trois ans, le prix Paul-Hébert créé par le Trident la même année, pour sa lueur le talent et l'inciter au dépassement en demeurant ici...

Jacques DUMAIS

le mot du rédacteur en chef

On privilégie l'opinion de qui en éditorial? (1)



claud masson

"Gardons les gens ignorants, autrement ils vont tous vouloir prendre notre place", a écrit Voltaire.

Parler de la place de l'éditorial et de son importance dans un journal, comme me le demandait récemment le Club Richelieu de Rivière-du-Loup, c'est parler d'abord et avant tout du journal lui-même car, qu'il s'agisse d'une nouvelle, d'un reportage, d'une analyse ou d'un commentaire, il y a toujours un choix éditorial à faire.

L'on a longtemps tenté de faire croire que les colonnes de nouvelles des journaux étaient composées seulement de faits purement exacts tandis que la page éditoriale était la seule formée d'opinions. Cela est faux.

Le simple exercice de décider d'imprimer ou non un article est, en soi, un exercice d'opinion. Pourquoi un journal publie-t-il telle nouvelle plutôt que telle autre? Pourquoi emploie-t-on un gros caractère pour le titre de telle nouvelle et un tout petit caractère pour la nouvelle voisine? Pourquoi publie-t-on telle nouvelle à la "une" et telle autre à la dernière page du journal? C'est déjà là un choix éditorial qui est effectué par les rédacteurs et les éditeurs d'un journal.

A preuve, même les journaux qui ne publient pas de véritable page éditoriale font quand même un choix éditorial. Ainsi en est-il, par exemple, d'un quotidien qui décide de favoriser par-dessus tout le fait divers, le sport ou la politique. Il y a là un choix, une "vocation" déterminée.

Mais, même parmi les journaux qui publient des éditoriaux, il y a de grandes différences. Ainsi, au Québec même, le sens éditorial est fort différent entre les quotidiens anglophones et les quotidiens

francophones.

Parmi les médias anglophones, comme The Gazette, l'éditorial représente systématiquement la pensée du journal, l'opinion de l'éditeur, le point de vue de la "maison". C'est pourquoi, entre autres, les éditoriaux ne sont pas signés. Ce n'est pas le fruit de la réflexion d'une personne mais d'un groupe, non pas la pensée d'un individu mais d'une personne morale qu'est le journal lui-même.

Dans les médias francophones, c'est tout le contraire. L'éditorial dans Le Devoir, La Presse ou LE SOLEIL représente habituellement la pensée de l'auteur, du signataire de l'article, et non celle du propriétaire, de l'éditeur, sauf exception comme ce fut le cas lors du référendum du 20 mai.

Bien sûr, l'équipe éditoriale choisie par l'éditeur, le rédacteur en chef ou le directeur de l'éditorial doit respecter, dans ses fondements, l'idéologie ou les principes de base qui forment l'assise du journal qui l'emploie. Au SO-

LEIL, il s'agit de la déclaration de principe approuvée en 1969.

La marge de manoeuvre est toutefois très souple parce que, au Québec notamment, les quotidiens ne sont pas des journaux de combat ou partisans. Munis de quelques critères majeurs, nos journaux sont constitués des informations en provenance de tous les milieux, de tous les groupes, de toutes les tendances, sans attache particulière.

Le contenu de nos pages éditoriales, à l'exemple du contenu informatif et au même rythme que l'évolution de la société québécoise, s'est grandement démocratisé depuis la révolution tranquille.

L'éditorial n'est plus le monstre sacré du journalisme qui faisait croire autrefois que l'auteur était un être quasi infailible. Aujourd'hui, les lecteurs peuvent retrouver dans les pages éditoriales des articles de réflexion, de commentaires, d'analyses de situation bien davantage que des textes comportant une li-

gne de conduite stricte, une ligne de pensée à respecter. En d'autres termes, l'éditorial n'a plus valeur de dogme comme on en donnait volontairement l'impression il y a une vingtaine d'années.

Mais, curieusement, alors même que l'éditorial n'est plus considéré comme l'unique élément sacré du journal, c'est peut-être justement à ce moment-ci qu'il est le plus utile, peut-être même plus essentiel que dans le passé.

En effet, le monde est si complexe et difficile à comprendre qu'il est devenu nécessaire non seulement de rapporter les nouvelles mais de les expliquer, de les interpréter, de donner des avenues de réflexion aux lecteurs intéressés.

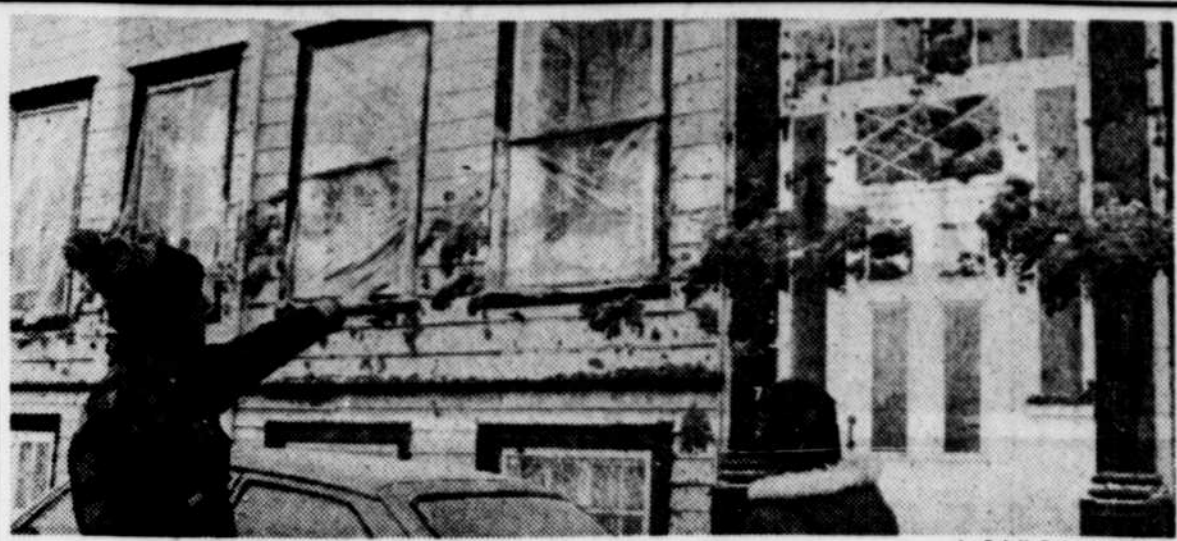
Tous les sujets de nouvelles, à caractère politique, économique, social, scientifique, technologique ou autres sont tellement bien fabriqués par leurs auteurs, qui ont un message à faire passer, et la signification de ces nouvelles est tellement grande qu'il devient impérieux d'ap-

porter un éclairage, de tenter de décortiquer le sens réel de ces nouvelles publiées à la tonne. C'est notamment le rôle de plus en plus grand qui est joué par l'éditorial, le commentaire, l'analyse et la chronique qui sont de proches parents.

L'arrière-plan de la nouvelle, les faits qui la situent dans son cadre véritable, les implications d'une déclaration ou d'une mesure d'intérêt public, la relation des faits entre eux, la prévision des conséquences de tel geste, voilà le contenu éditorial.

Au-delà de l'information brute qui est livrée en pâture dans des dizaines de pages d'un quotidien, l'éditorial fait ressortir un élément majeur, le scrute, fait voir les tenants et aboutissants de cet événement, en analyse les causes, les répercussions probables pour l'individu et pour la société concernés par ledit événement.

Mais l'éditorial a-t-il une influence sur le public-lecteur? C'est ce que nous analyserons dans cette chronique, samedi prochain.



La souffleuse est passée

Le Soleil, Roland Marcoux

François Blouin, qui habite dans une maison de chambres, au 37 Sainte-Geneviève, dans le Vieux-Québec, montre les résultats du passage d'une souffleuse à neige dans la nuit de jeudi à vendredi. La pièce de la souffleuse qui sert à "ajuster son tir" de neige dans les camions se serait brisée, faisant projeter la gadoue sur les façades des maisons aux 37, 39 et 45 Sainte-Geneviève, avant qu'on n'arrête la machine. "Un malheureux accident de déneigement", indique-t-on à la ville de Québec, qui s'est engagée à payer les vitres cassées et le nettoyage nécessaire aux propriétaires de ces maisons.

Les femmes voient une demi-victoire dans le blâme envers Québecor

Le groupe de femmes qui avait porté plainte auprès du Conseil de presse du Québec relativement à la publication quotidienne de photos de femmes dans le Journal de Québec et le Journal de Montréal, considère comme une "demi-victoire", le blâme prononcé par le Conseil de presse à l'égard de ces deux médias.

Fort d'une pétition de 3.500 noms, le groupe de femmes de Jonquière et Chicoutimi avait demandé la cessation de la publication de ces clichés utilisant la femme comme objet de décoration ou de promotion.

Dans sa décision rendue publique le 5 décembre, le Conseil de presse avait accusé les entreprises concernées de "contribuer à perpétuer une image fabriquée et stéréotypée de la femme". Mais se retranchant derrière la liberté de presse, le conseil avait affirmé n'avoir ni le pouvoir, ni l'intention de prohiber ce type d'illustrations. C'est là une demi-victoire estiment ces femmes du Saguenay.

Les Saguenéennes avaient aussi porté plainte, toujours au sujet de la publication de photos de femmes dans le Journal de Québec et le Journal de Montréal, auprès de la Commission des droits et libertés de la personne. Rendue publique le 13 juin dernier, la décision de la commission ma-

nifeste "une attitude légaliste et méprisante" selon ces femmes.

La commission avait elle aussi refusé d'interdire la publication de telles photos sous prétexte que la plainte ne prouvait pas qu'il y ait de victime, et parce que la Charte des droits et libertés de la personne concerne les droits individuels et non des droits collectifs.

Convaincus du bien-fondé de la poursuite de la lutte pour une information honnête et non sexiste, ces femmes invitent donc le Conseil du statut de la femme, les groupes de femmes et tout autre regroupement de personnes sensibilisées à faire pression auprès du Journal de Québec et du Journal de Montréal afin qu'ils cessent la publication de ce genre de photos.

Elles demandent aussi à la Fédération professionnelle des journalistes d'analyser la décision du Conseil de presse relativement à cette plainte; quant aux journalistes syndiqués, ils devraient revendiquer dans leur contrat de travail, l'obtention d'une clause interdisant la publication de photos, d'articles ou de bas de vignettes discriminatoires ou sexistes.

Recommandations de la SQ Prudence après le "party"

par Lucien LATULIPPE
La période des Fêtes approche à grands pas. Les gens sont enthousiastes. C'est le temps des "party" de bureau et combien d'autres réunions joyeuses auront lieu d'ici la fin de l'année.

Qu'il suffise de se souvenir que l'incendie à Chapais, le 1er janvier dernier, a coûté la vie à 48 personnes.

Ailleurs, dans l'Est

de Québec, le feu a fait une cinquantaine de morts jusqu'à ce jour. Les dommages matériels s'élèvent à plusieurs dizaines de millions de dollars.

Comme le faisait remarquer, récemment, un porte-parole de la Sûreté du Québec, la population ne doit pas perdre le nord et oublier que l'alcool et l'essence font un mauvais mélange.

Précisons qu'une compilation préliminaire révèle que:

Au 30 novembre dernier, quelque 1.000 personnes avaient perdu la vie sur les routes du Québec et plus de 15.000 avaient été blessées.

L'Est du Québec n'a pas été épargné. Pour les 11 premiers mois de l'année, plus de 300 personnes ont laissé leur vie sur la route et les blessés se comptent par plusieurs milliers.

La sous-division de la SQ à Québec a enregistré à elle seule, plus de 150 pertes de vie sur la route. La ville de Québec elle-même déplore une vingtaine de morts au cours d'accidents de la circulation.

D'autre part, les autorités attirent l'attention sur les dangers d'in-

Travaux publics Public Works
Canada Canada

OFFRES DE LOCATION

Des Offres CACHETÉES, visant la location de locaux figurant ci-après, adressées à l'Administrateur, finances et administration, Travaux publics - Canada, chambre 266, 2e étage, Gare maritime Champlain, Anse au Foulon, C.P. 1600, QUÉBEC, P.Q. G1K 4K2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro du projet, seront reçues jusqu'à 15 heures à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents d'offres par l'entremise du bureau de distribution des plans.

LOCATION

Appel d'offres 80Q-274P - Proposition de location, locaux à usage de bureaux, QUÉBEC METROPOLITAIN, Comté Québec-Est, (Qué.)

Superficie totale utilisable de 1.231,7 mètres carrés dans la Ville de Québec à l'intérieur du périmètre situé entre: le boulevard Wilfrid-Hamel le boulevard de la Capitale le boulevard Masson la rue Godin

Date limite: le mercredi 14 janvier 1981

Renseignements: Tél.: (418) 694-3107 Michel Bérubé

INSTRUCTION

Il ne sera tenu compte que des offres présentées sur les formules fournies par le Ministère et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

AVIS PUBLIC

EXCEPTION

LES SALONS DE COIFFURE
POUR HOMMES
ET
POUR DAMES

ASSUJETTIS AU DÉCRET
NUMÉRO 44 DU 14 JANVIER 1954
ET AMENDEMENTS

SERONT OUVERTS
TOUTE LA JOURNÉE
LES LUNDIS 22 ET 29 DÉCEMBRE

COMITÉ CONJOINT DES COIFFEURS DE QUÉBEC

EXPOSITION

Oeuvres récentes Gilles Gingras

également, lancement du livre
"Ponts couverts
du Québec"

Un ouvrage de collection à tirage limité, réunissant trente lithographies

Jusqu'à Noël, la Galerie est ouverte tous les soirs et le dimanche de 13h à 18h.

Michel de Kerbouy

GALERIE D'ART
4, PLACE QUÉBEC, QUÉBEC G1R 4X3
TÉL.: (418) 522-4341

ROLAND CÔTÉ AVOCAT

MERCIER, MARTEL
CÔTÉ ET CORRIVEAU
AVOCATS PROCUREURS

BUR. 1445, MAINE
ORSAIN, G1G 2J6
Tél.: 628-2321
URGENCES 626-6452

Dr RENE MARCHAND & ASS.

optométristes

Dr René Marchand, o.d. Dr Jocelyne Ricard, o.d.
optométristes

Examen de la vue
Lentilles cornéennes (port prolongé)
Choix de montures

PLACE LAURIER (mail nord) 653-8486

Pourquoi pas une plante à Noël?

Pilea fleuriste

Centre commercial "Les Dépendances de la Seigneurie"
5350, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg, Qué. Tél.: 626-8817

Une chaise classique
à un Zip de bon prix

\$59⁹⁵

Siège et dossier cannés naturel
sur cadre naturel, structure
tubulaire laquée blanc ou
finie chrome.

zip
international

le prêt-à-apporter
du meuble design



Angle boulevard Hamel et Henri IV tél.: 871 2221



CERAMIQUE DECOR

IMPORTATEUR • DISTRIBUTEUR • 4220, 3e Avenue ouest, 627-0122 • Place Laurier, 653-2903

Plus de 500 modèles de céramique
en main. Grande variété de
couleurs, textures et motifs pour
murs et planchers.

Bains tourbillons Tenax - Kohler -
Jacuzzi - etc. Lavabos, robinets et
accessoires. Voyez nos armoires de
cuisine européennes.

CHERCHER LES ÉTIQUETTES ROUGES DANS
LES ARTICLES À RABAIS JUSQU'À 50%



Bonnes et

CRÈME GLACÉE DOMINO

VANILLE OU NAPOLITAINE
CARTON 2 litres



1.49

PRIX SPÉCIAL!

JEUNE DINDON CATÉGORIE A

DU CANADA - SURGELÉ
20 LB ET PLUS



.87

LB

PRIX SPÉCIAL!

CERISES AU MARASQUIN

ENROBÉES DE CHOCOLAT
LOWNEY'S

BTE 300 g

PRIX SPÉCIAL!

1.99

EAU MINÉRALE

NATURELLE
MONTCLAIR
BOUT. 750 ml

PRIX SPÉCIAL!

.59

CAFÉ INSTANTANÉ

NESCAFÉ
POT 10 OZ

PRIX SPÉCIAL!

4.99

MÉLANGE POUR PÂTE À TARTE

ROBIN HOOD
PAQ. 540 g

PRIX SPÉCIAL!

.89

GELÉE EN POUDRE

SAVEURS VARIÉES
ROYAL
PAQ. 3 OZ

PRIX SPÉCIAL!

3/\$1

JUS D'ORANGE MINUTE MAID

SURGELÉ—CONCENTRE
BTE 12 1/2 OZ LIQ.

PRIX SPÉCIAL!

.99

TARTE AUX POMMES

RICHMELLO
20 OZ

PRIX SPÉCIAL!

.79

MARGARINE MOLLE

CRÉ MEX
CONT. 32 OZ

PRIX SPÉCIAL!

1.49

PÊCHES EN TRANCHES

OU MOITIÉS—DE FANTAISIE—DEL MONTE
BTE 28 OZ LIQ.

PRIX SPÉCIAL!

1.09

RAISINS SECS SANS PÉPINS

SUN MAID
PAQ. 24 OZ

PRIX SPÉCIAL!

2.99

BISCUITS RITZ

ORDINAIRES
CHRISTIE
PAQ. 450 g

PRIX SPÉCIAL!

1.39

SOCS DE PORC FUMÉS

ROULÉS—CRYOVAC
MAPLE LEAF—ENV. 2 À 3 LB



2.28

LB

PRIX SPÉCIAL!

JARRET DE PORC SURGELÉ



.48

LB

PRIX SPÉCIAL!

PORC HACHÉ PRODUIT DÉGELÉ

PRIX SPÉCIAL!

1.38

LB

JAMBON FORÊT-NOIRE

PRÊT-À-MANGER
DÉOSSÉ
CRYOVAC—BITTNER
ENV. 2 À 3 LB

PRIX SPÉCIAL!

3.48

LB

TOURTIÈRE BILOPAGE ET TAILLEFER

PRIX SPÉCIAL!

1.68

PAQ. 500 g

PÂTE DE CAMPAGNE

TAILLEFER—(DANS LES MARCHÉS AVEC COMPTOIR DE CHARCUTERIE)

PRIX SPÉCIAL!

2.09

LB

SAUCISSES FUMÉES HYGRADE

PRIX SPÉCIAL!

1.58

PAQ. 1 LB

SAUCISSES FUMÉES COCKTAIL—MAPLE LEAF

PAQ. 250 g

PRIX SPÉCIAL!

1.58

batterie de cuisine en cuivre

LifeStyle gratuite

(taxe provinciale en sus)
en échange de reçus de caisse jaunes

Vous trouverez plus de détails au présentoir.



CHOUX DE BRUXELLES DE LA CALIFORNIE CANADA NO 1



PRIX SPÉCIAL!

.68

LB



heureuses économies

JEUNE DINDON DE LUXE GOLDEN BIRD

SURGELÉ - CANADA CATÉGORIE A
TOUTES PESANTEURS
AUTO-ARROSAGE DE MARGARINE D'HUILE DE MAÏS

1.08

LB

PRIX SPÉCIAL!

COCKTAIL DE LÉGUMES

E. D. SMITH
POT 28 OZ LIQ.



.69

PRIX SPÉCIAL!

JEUNE DINDON CATÉGORIE A

SURGELÉ - DU CANADA
ENV. 6 À 16 LB

.97

LB

PRIX SPÉCIAL!

VEAU HACHÉ PRODUIT DÉGELÉ



1.98

LB

PRIX SPÉCIAL!

BACON DÉCOUENNÉ

MAPLE LEAF
PAQ. 500 g

1.78

PRIX SPÉCIAL!

JAMBON DANS LA FESSE

PRÊT-À-MANGER—AVEC OS
BOUT DU JARRET OU DE LA
CROUPE—SANS COUENNE
ET EXCÈS DE GRAS ENLEVÉ

1.28

LB

PRIX SPÉCIAL

BOEUF FUMÉ BENS

EN TRANCHES
PAQ. 2 ENV. DE 85 g

1.78

PRIX SPÉCIAL!

CANARD DU LAC BRÔME

SURGELÉ—CANADA
CATÉGORIE A
ENV. 4 À 5 LB

1.28

LB

PRIX SPÉCIAL!

FESSE DE PORC FRAIS

BOUT DU JARRET
OU DE LA CROUPE

1.28

LB

PRIX SPÉCIAL!

POULETS SURGELÉS

CANADA CATÉGORIE A
ENV. 6 À 7 LB

1.28

LB

PRIX SPÉCIAL!

POIRES AVOCATS

DE LA FLORIDE
GROSSEUR 24

.69

CH.

PRIX SPÉCIAL!

ORANGES NAVEL

GROSSEUR 113
SUNKIST DE LA CALIFORNIE

1.38

DOUZ.

PRIX SPÉCIAL!

POMMES GRANNY SMITH

IMPORTÉES DE FRANCE
CATÉGORIE DE FANTAISIE

.78

LB

PRIX SPÉCIAL!

LAITUE ROMAINE

DE LA CALIFORNIE
GROSSEUR 24

.68

CH.

PRIX SPÉCIAL!

CLÉMENTINES DU MAROC

SAC 2 LB

1.78

PRIX SPÉCIAL!

POIRES ANJOU

DE FANTAISIE
DE LA COLOMBIE
BRITANNIQUE

.68

LB

PRIX SPÉCIAL!

PEPSI-COLA

750 ml
BOUTEILLE CONSIGNÉE
(PLUS DÉPÔT)

CARTON DE 6 BOUT.

PRIX SPÉCIAL!

1.88

JUS DE TOMATE

DE FANTAISIE
LIBBY'S

PAQ. DE 6 BTES
DE 5 1/2 OZ LIQ.

1.75

JUS D'ORANGE

OU PAMPLEMOUSSE
ROSE OU BLANC
NON SUCRÉ—LIBBY'S

PAQ. DE 6 BTES
DE 6 OZ LIQ.

1.89

CROUSTILLES HUMPTY DUMPTY

STYLE À L'ANCIENNE
SAC 200 g

PRIX SPÉCIAL!

.99

SHAMPOING POUR CHEVEUX

VARIÉ—AGRÉE
BOUT. 350 ml

PRIX SPÉCIAL!

2.39

PAIN DE VIANDE

SAVEUR ORDINAIRE
OU BACON—KAM

BTE 12 OZ

PRIX SPÉCIAL!

1.49

ASSIETTES DE CARTON

ROYAL CHINET—8 3/4"

PAQ. DE 40

PRIX SPÉCIAL!

2.49

SERVIETTES BLANCHES

À DÎNER—KLEENEX
PAQ. DE 40

PRIX SPÉCIAL!

1.19

MOUCHOIRS DE PAPIER

COULEURS VARIÉES
KLEENEX

BTE DE 100

PRIX SPÉCIAL!

2/95

LES SUPERMARCHÉS DOMINION DANS LES GRANDS CENTRES COMMERCIAUX SERONT OUVERTS LE SOIR JUSQU'À 21 H LES 22 ET 23 DÉC. INCL.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le samedi 27 décembre 1980 dans tous les Supermarchés Dominion suivants: Centre de la Canadière - 2537, boul. Ste-Anne - 1500, d'Estimauville, GALERIES STE-ANNE - 800, de la Canadière - 955, St-Cyrille - 435, St-Valier - 2700, Laurier-Ste-Foy - Centre Jadis, 5555, 3e Avenue, Charlesbourg - GALERIES CHAGNON, 300, Côte du Passage, Lévis.

Les Supermarchés Dominion Limitée

Dominion en a des bonnes choses!

Deux morts dans des incendies survenus hier

par **Andrée ROY**

Le feu a causé deux morts tôt hier matin, dans la région de Québec, en plus de faire des dizaines de milliers de dollars de dommages à deux propriétés, dont l'une a été déclarée perte totale.

M. Odilon Chatigny, âgé de 82 ans, qui vivait seul dans sa petite maison du 357 Royale, à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, a péri dans l'incendie de son domicile. Les flammes ont été décelées vers 8h50 hier matin. Mais malgré l'intervention des pompiers volontaires de Saint-Pierre, elles devaient détruire complètement le lo-

gis du vieillard, un bilan sommairement évalué à \$40,000 de dommages.

Le corps de M. Chatigny a été découvert dans les débris et transporté à la morgue provinciale pour autopsie. Les enquêteurs de la Sûreté du Québec, division Québec-Métro, écartent toutefois la possibilité de l'incendie criminel, à première vue.

A Beauport

Quelques heures plus tôt, à Beauport, les occupants des 15 logements d'un immeuble situé au 256

Delage étaient temporairement délogés par un incendie qui a ravagé un de ces logements. L'un de ses deux locataires, Raynald Boucher, 31 ans, y a trouvé la mort, tandis que son amie s'en sortait vivante, étant seulement incommodée par la fumée.

Le feu aurait éclaté vers 3h du matin, selon des patrouilleurs de la sûreté municipale de Beauport qui, passant en face de l'immeuble à logements, ont vu de la fumée en sortir. Une quarantaine de leurs confrères policiers-pompiers ont mis une

heure environ pour se rendre maîtres du sinistre, qui aurait débuté dans une chambre à coucher.

Les autres logements ont été partiellement endommagés par l'eau et la fumée, mais sont demeurés habitables. Les dégâts s'élevaient à

quelque \$25,000. Le détective Gérard Miller, de la sûreté municipale de Beauport, a été chargé de l'enquête sur les causes de la conflagration. On avançait toutefois, hier, qu'elle pourrait provenir d'une défectuosité du système électrique.

Troisième accident mortel dans le parc

L'état fortement glacé de la route 175 serait en grande partie responsable du troisième

accident mortel en quatre jours à se produire dans le parc des Laurentides.

Cette fois, la tragédie s'est produite au kilomètre 154, vers midi et demi, hier, dans les

limites du grand Charlesbourg. Mlle France Dalpé, 19 ans, conduisait son automobile en

direction de Chicoutimi lorsqu'elle a perdu le contrôle sur l'asphalte glacé, entamé un dé-

rapage puis frappé un véhicule qui s'en venait en sens inverse. La jeune femme demeurait au 396 Général-Vanier à Saint-Bruno, comté de Chambly. Son frère Denis, qui voyageait avec elle, a été hospitalisé dans un état grave à l'hôpital de Chicoutimi. Il a subi des fractures aux deux jambes et de multiples contusions. Les occupants de l'autre voiture s'en sont sortis sans blessures sérieuses.

Ce n'est pas la première fois depuis le début de la saison froide que le mauvais état de la route qui traverse le parc est constaté par des policiers de la Sûreté du Québec. Mercredi, la chaussée enneigée causait l'accident dans lequel M. Mario Boivin, de Saint-Honoré de Chicoutimi, perdait la vie. Mardi, Josée Descôteaux, un mois, de Jonquières, décédait dans la collision frontale d'une voiture avec une charrieuse à neige.

Aux îles de la Madeleine
D'autre part, la Sûreté du Québec, poste de Cap-aux-Meules, rapportait la mort de Nancy Chiasson, âgée de huit ans, vers 17h jeudi. L'enfant traversait le chemin de l'hôpital à Fatima, aux îles de la Madeleine, quand elle a été frappée par une automobile.



Le temps des prix spéciaux laisse échapper sa musique

Vous avez attendu le bon moment! Profitez maintenant de l'occasion pour vous rendre chez Eaton où un grand nombre de disques sont offerts à prix spéciaux... et garnissez ainsi votre collection.

Eaton Place Ste-Foy, Ste-Foy. Rayon 560
Venez ou téléphonez 563-9331

EATON

5⁹⁹ ch. Dites-le en musique.




De gauche à droite: John Lennon, Double Fantasy; Kenny Rogers, Gr. Hits; Rod Stewart, Foolish Behaviour; Abba, Super Trouper; Nana Mouskouri, Vivre au soleil; Donna Summer, The Wanderer; Barry Manilow, Barry; Linda Ronstadt, Gr. Hits, vol. II; Queen, The Game; Blondie, Auto American; Anne Murray, Gr. Hits; Bonny M, Gr. Hits; The Doors, Gr. Hits; Pat Benatar, Crimes of passion.

Bach, Telemann, Suites, Wilson	7.99 ch.
Menuhin & Grapelli, Strictly for the birds	7.99 ch.
Debussy, Images for orchestra, Previn	7.99 ch.
Karajan in Pris	6.99 ch.
Bach Brandenburg Concertos, album 2 disques	14.99 ch.
The Eagles, Gr. Hits Live, album 2 disques	9.99 ch.
Nicole Martin, Nicole Martin	5.99 ch.
Aimé Major, Aimé Major	5.99 ch.
Non représentés:	
Danser sous les étoiles; Valse pour deux; Si nous dansions; Ole; Soir de gala	2.99 ch.
Choix de Deletes	3.99 ch.

Goûtez au plaisir de lire LE SOLEIL abonnez-vous! 647-3333

PEANUTS




Dr BEAUDOC

SCAMP




distribué par opera mundi

HAGAR L'HORRIBLE




12-22

HAGAR L'HORRIBLE




12-22

MUTT et JEFF



12-22

BLONDINETTE



12-27

SOURIS MIQUETTE



12-22

LES PIERRAFEU



12-22

Professionnels du gouvernement

Le syndicat veut sortir de son isolement

par Paul BENNETT
La nouvelle équipe de direction du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) voudrait briser l'isolement dans le-

quel s'est retrouvé ce syndicat lors de la dernière ronde de négociations dans le secteur public et parapublic. Pour ce faire, le nouvel exécutif du SPGQ compte amener ses 8,500

membres à se prononcer avant la prochaine ronde de négociations sur la réintégration du syndicat au sein d'une centrale syndicale. On se souvient que le SPGQ s'était désaffilié de la CSN en avril 1977, à la suite d'un différend touchant notamment le montant des cotisations.

Le nouveau président du SPGQ, M. Roger Lecourt, a expliqué, au cours d'une entrevue au SOLEIL, hier, que la situation d'"isolement" du syndicat avait soulevé de nombreux problèmes lors de la dernière ronde de négociations.

Il estime que le SPGQ s'est retrouvé absent de la "véritable négociation" par le Front commun des centrales CSN, FTQ et CEQ des conditions de travail communes à tous les salariés de la fonction publique et parapublique (salaires, congés, régimes de retraite, etc.).

Porte-parole du SPGQ à la table de négociation en 1979-1980, Roger Lecourt a appris par expérience qu'un syndicat indépendant "ne peut négocier de détails, sur le plan monétaire et paramonétaire, en dehors des modèles négociés par le Front commun".

Le rapport de forces des syndicats indépendants est également trop faible pour faire fléchir rapidement le gouvernement sur les points importants. Heureusement, ajoute-t-il le SPGQ a pu, cette fois-ci, bénéficier d'un contexte politique favorable (l'approche du référendum), mais il n'est pas dit qu'un tel contexte se reproduise lors de la prochaine ronde de négociations, en 1982.

Aussi, dès avril prochain, l'assemblée des délégués syndicaux se réunira-t-elle appelée à décider si, oui ou non, le débat sur l'affiliation du SPGQ à une centrale syndicale doit être relancé. Si cette première étape est franchie, les membres pourraient être appelés à se prononcer dès l'automne 1981.

Consolidation

Autre priorité: l'équipe de M. Lecourt espère à la fois consolider et, jusqu'à un certain point, décentraliser les structures du SPGQ, afin de susciter une participation plus active des membres à la vie du syndicat.

On sait que la participation des membres aux assemblées du SPGQ au cours de la dernière ronde de négociations a fluctué autour de 35 pour 100, soit un taux de participation assez faible par rapport à la ronde de négociations précédente.

Selon M. Lecourt, cette faible participation peut s'expliquer par le fait que certains membres avaient l'impression que leur syndicat ne s'occupait que des grands problèmes globaux, sans s'attaquer aux problèmes vécus par chacun dans le quotidien.

Aussi la nouvelle équipe, dont fait toujours partie l'ancien président Marcel Théberge, se propose-t-elle notamment de susciter la création de "comités de relations professionnelles" dans chaque ministère. Ces comités pourront travailler à résoudre les problèmes de travail propres à un ministère, tels

que les horaires, le perfectionnement ou les coupures de postes.

M. Lecourt et son équipe se proposent également d'accorder à certains ministères et de fournir aux membres de la base tout le soutien nécessaire pour qu'ils élaborent eux-mêmes des projets de solution.

Dans la même veine, la direction du SPGQ mettra sur pied un comité d'études chargé d'examiner les problèmes concrets reliés à l'organisation du travail et de la pratique professionnelle (répartition du travail, fardeau de la tâche, horaires, intrusion du politique dans leur travail professionnel).

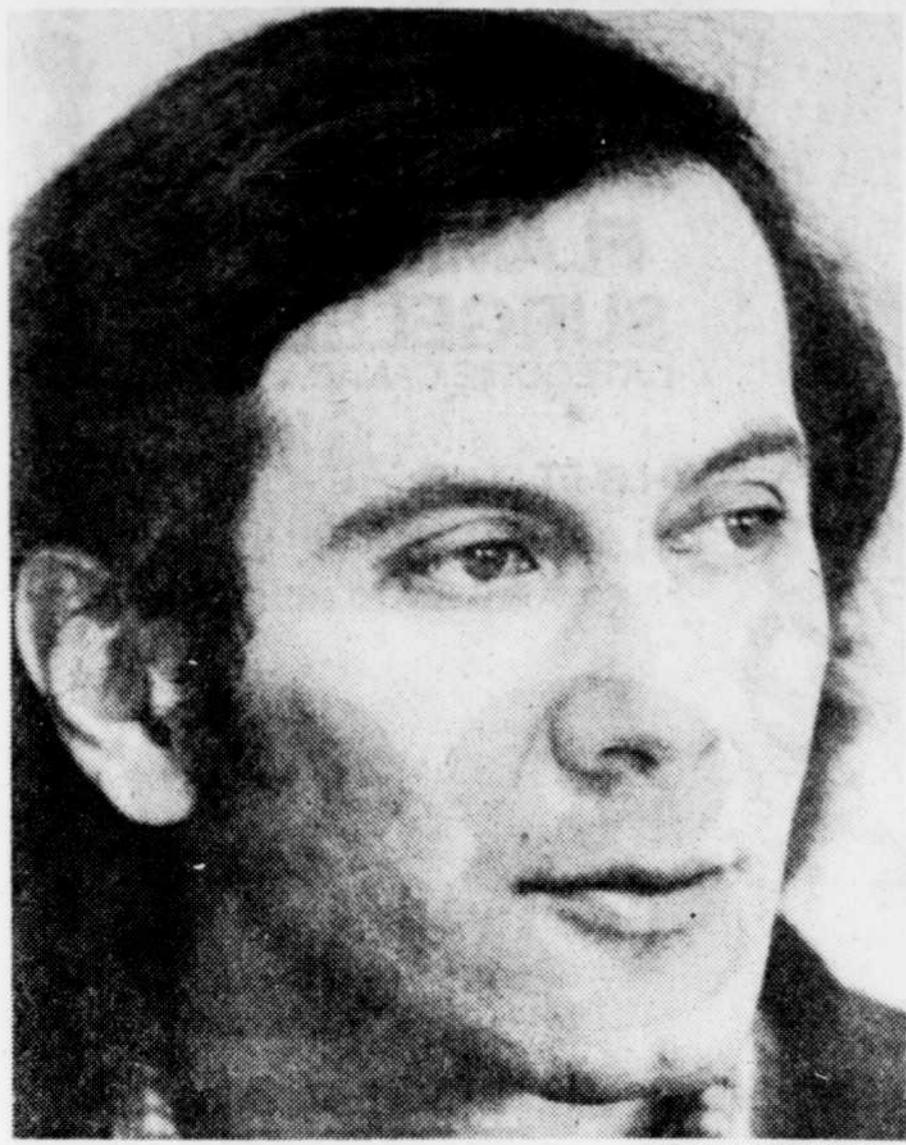
Un autre comité d'études se penchera sur l'application des règles de mobilité (affectation, mutation) qui régissent la carrière d'un professionnel sans que celui-ci, souvent, ait un seul mot à dire.

Enjeux des négociations

L'organisation du travail et les règles de mobilité seront d'ailleurs, de l'avis de M. Lecourt, deux des principaux enjeux de la prochaine ronde de négociations dans la fonction publique.

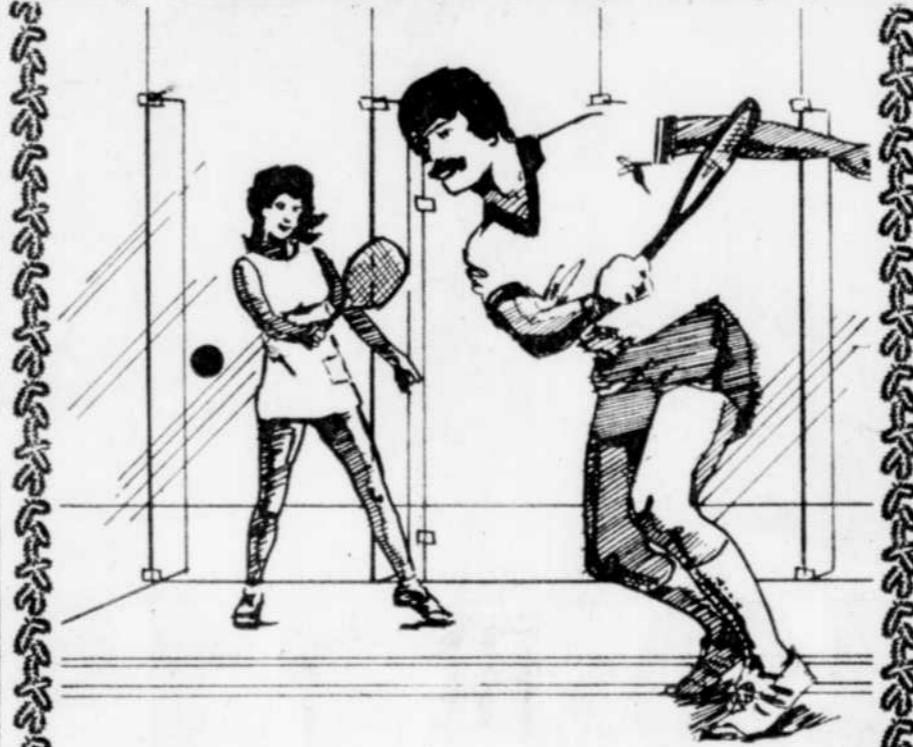
Actuellement, ces deux points, qui touchent pourtant le "vécu" des professionnels du gouvernement, ne sont pas négociables et les syndiqués sont souvent, selon le président du SPGQ, à la merci de décisions arbitraires de la part de leurs supérieurs hiérarchiques.

La protection du plan de carrière, le problème de la réduction des postes, l'abolition des disparités salariales entre corps d'emploi et le recours "abusif" à des employés occasionnels seront également des enjeux importants lors de la prochaine négociation.



M. Roger Lecourt, président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec.

cadeau unique UN ABONNEMENT



- RACQUETBALL • BALLE AU MUR • DANSE • SAUNAS
- BADMINTON • VOLLEYBALL • BAINS TOURBILLONS
- CONDITIONNEMENT PHYSIQUE • GARDERIE • RESTAURANT
- SERVICES DE SANTÉ • BOUTIQUE « ENTRAÎNEMENT »

ÇA NE COÛTE PAS PLUS CHER
POUR LE MEILLEUR

Entrain
le paradis de l'activité physique

Complexe Centre-Ville (Ste-Foy)
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy 658-7771

spécial EXPOSITION

Venez découvrir les dernières murales Aronelle exposées au centre d'achat Carrefour Charlesbourg. Une démonstratrice est sur place pour vous expliquer comment les réaliser facilement vous-même.



Foyer II rég. 60,00 \$ spécial 49,95 \$

Spécial
aronelle

Autres spéciaux sur place

**l'atelier
de la laine**

Aristocrate rég. 50,00 \$ 39,95 \$

Centre d'achat Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
(en haut de la 80ème) Tél.: 626-6595
Centre d'achat Plaza Laval
2750, Chemin Ste-Foy - Ste-Foy
(au sous-sol) Tél.: 658-4877

Ce spécial est valable à nos deux magasins

À PLACE QUÉBEC RODIER PARIS

Liquidation
totale

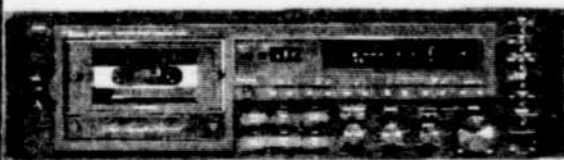
Nouvelles
collections

N'achetez rien
ailleurs sans
avoir vu!

**RODIER
PARIS**

Place
Québec

Nakamichi

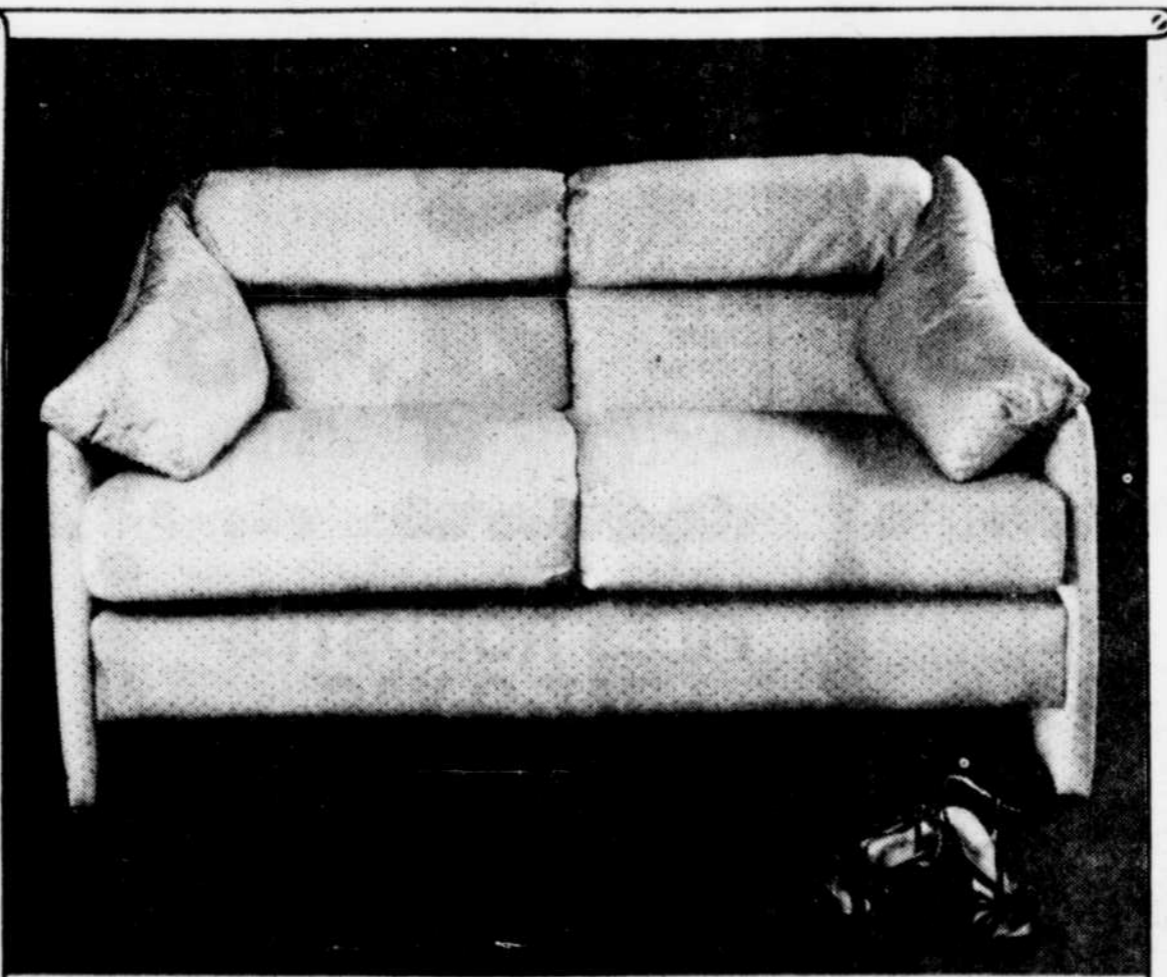


Pour la meilleure
restitution
du son
original

rotac

2873, Chemin Ste-Foy
Ste-Foy - 653-7768

Service autorisé Harmon
Kardon, Denon, B & W
Quad, Nakamichi.



Les fauteuils petits-pois

Petits pois, petits pois. Il faut voir les couleurs qu'on a. Zip fait tomber dans les pois, petits pois. Fauteuil simple: \$239. Causeuse illustrée: \$339. Trois places: \$429. Aux mêmes prix en velours côtelé.

zip
international

le prêt-à-apporter
du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV tel. 871 2221

**Le fauteuil léger
chrome et canevas**

Penses pour meubler les espaces intimes, les meubles légers vivent au goût d'aujourd'hui. En voici un, signé Zip.

Super spécial Zip: \$59.

zip le prêt-à-apporter
du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV tel. 871 2221

INVESTISSEZ

dans vos cadeaux

Avez-vous l'impression de dépenser en achetant vos cadeaux? En ce cas, il faut vous tourner vers des objets qui prendront de la valeur au lieu d'en perdre. À notre bijouterie-joaillerie, vous ne trouverez que de vrais bijoux. De l'or massif, aux lignes raffinées. Des créations originales, dessinées et réalisées dans nos ateliers de Sillery. Des bijoux de collection, des exclusivités d'Europe et d'ici.

Valeur croissante et plaisir sans cesse renouvelé, le bijou est un présent qui a de l'avenir.

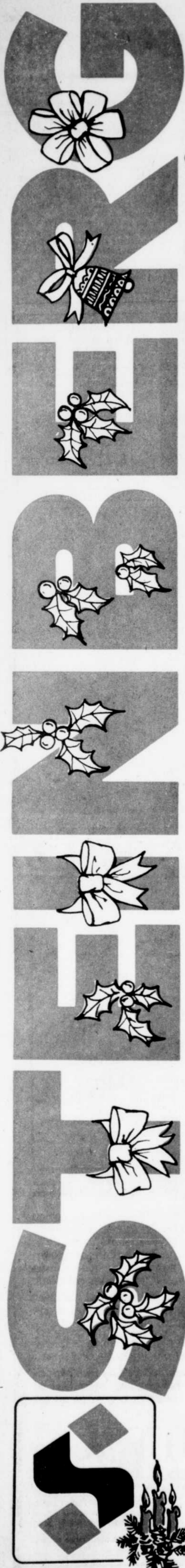
Présentement nous accordons une réduction de 20% sur les chaînes, médailles et boucles d'oreilles en or.

WRSVAARD
BIJOUTIER-JOAILLIER

Centre commercial Parc Falaise
2461, chemin Saint-Louis, Sillery
Téléphone: (418) 653-3115

Realisation, restauration et réparation dans nos ateliers de Sillery.
Membre de la Corporation des Bijoutiers du Québec

Les Fêtes, chez nous:



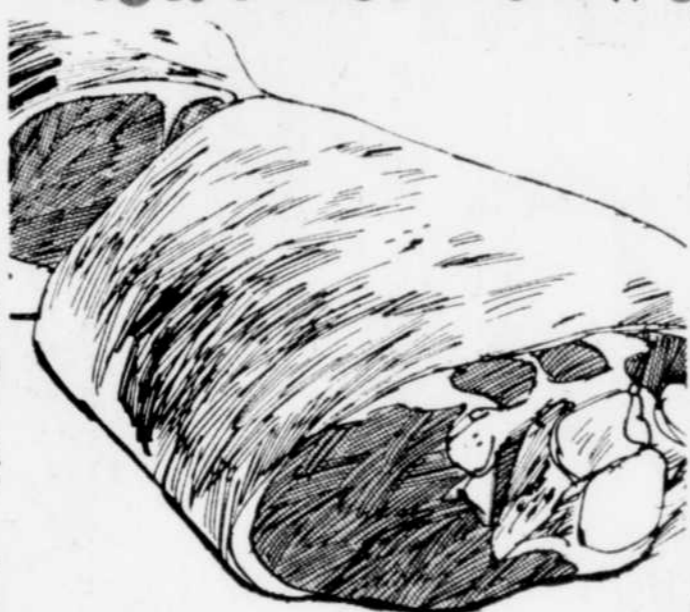
**DINDES
FLAMINGO
SURGELÉES**
CATÉGORIE CANADA "A"

20 LB ET PLUS

LA LB

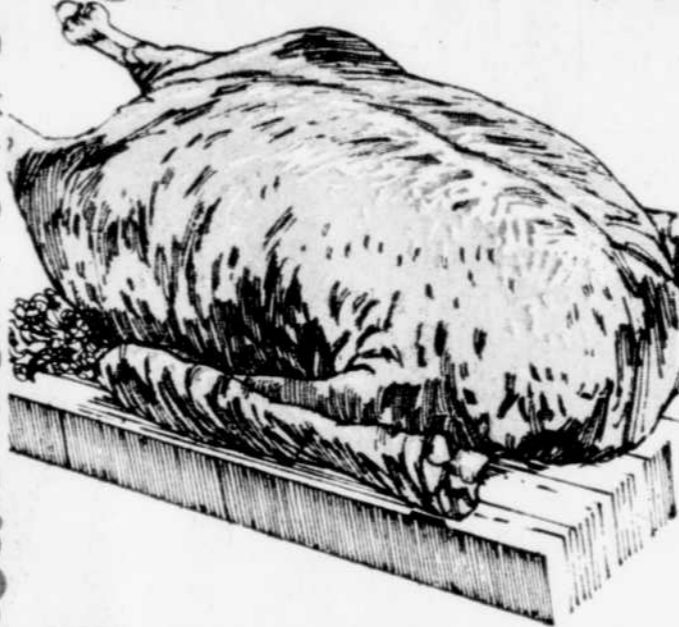
JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

.88



**JARRETS DE
PORC**
PRODUIT
DÉCONGÈLE
LA LB

.49



**OIES
SURGELÉES**
CATÉGORIE
CANADA "A"
LA LB

1.69



**TOURTIÈRE
FRAÎCHE
STEINBERG**
POT DE 500 g

1.49



**JAMBON
DÉOSSÉ
OLDE
FASHIONED
SCHNEIDER**
(SUPERMARCHÉS AVEC
COMPTOIR DE CHARCUTERIE
SEULEMENT)
LA LB

4.58



**PASTRAMI
BAS DE
RONDE
COORSH**
LA LB
(SUPERMARCHÉS AVEC
COMPTOIR DE CHARCUTERIE
SEULEMENT)

4.48



**FROMAGE
BRIE DE
VAUDREUIL**
(SUPERMARCHÉS AVEC
COMPTOIR DE CHARCUTERIE
SEULEMENT)
LA LB

3.88

**ASSIETTES DE
CARTON
BLANCHES
DIXIE**
9" - PQT DE 40

1.09

**PILES ROBUSTES
RAY-O-VAC**
9 VOLTS CARRÉE
PIÈCE
C OÙ D - PQT DE 2

1.39

AA - PQT DE 4

1.99

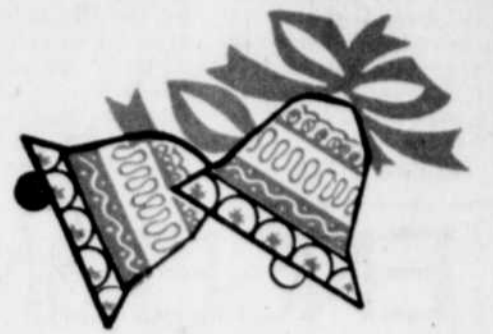
**SACS À ORDURES
STEINBERG**
26"X36"
PQT DE 10

1.09



c'est bien spécial!

Pour des fêtes réussies, mettez Steinberg de la partie! Avant que les premiers invités s'annoncent, assurez-vous d'avoir toutes les boules, lumières et décorations pour égayer votre demeure, les papiers, choux et rubans pour vos cadeaux et tous ces menus articles qui donneront un joyeux cachet à votre table de réception. Mais s'il vous en manque, ne vous en faites pas Steinberg est là. Passez nous voir. Vous trouverez sans problème tout ce que vous cherchez.

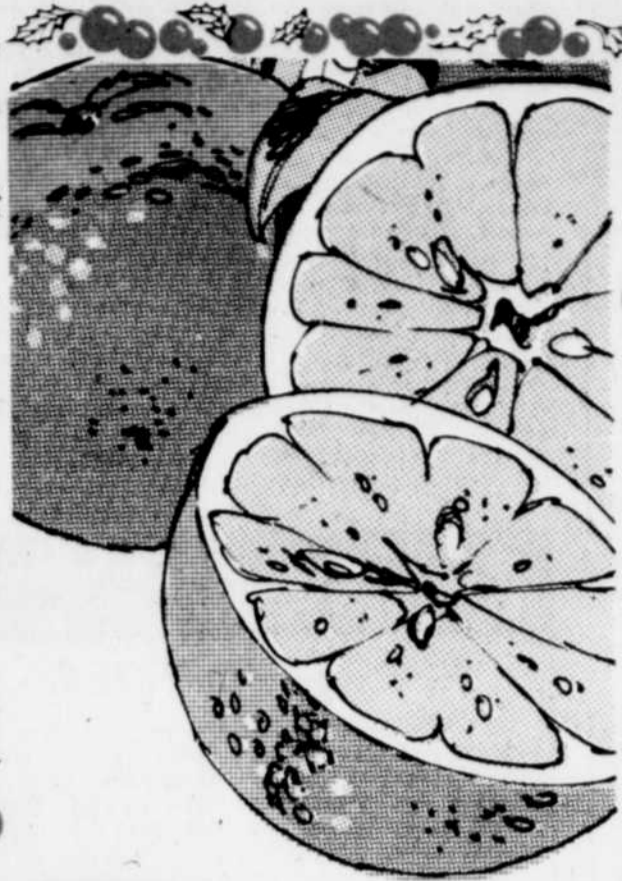


Des heures de joyeux magasinage en plus.... Profitez-en!

Jusqu'au 23 décembre votre supermarché Steinberg ouvre jusqu'à 21h tous les soirs.



Mercredi 24 décembre: fermeture à 18h.
Vendredi 26 décembre: ouverture de 13h à 21h.
Samedi 27 décembre: fermeture à 17h.



ORANGES NAVEL SUNKIST DE CALIFORNIE GROSSEUR 113 LA DOUZ

PIÈCE

1.20 **.10**



BROCOLI DES E.U. GROS FORMAT 14 LA BOTTE

.98



CHRYSANTHÈMES POT DE 6"

4.98



CAFÉ MOULU CHASE & SANBORN MOUTURE TOUT USAGE - SAC DE 1 LB

2.78



BOISSONS GAZEUSES ICE CASTLE AU CHOIX CAISSE DE 24 BTES DE 10 OZ LIQ.

4.69



BISCUITS PEEK FREANS SAC DE 400 g ARROW AOUT DIGESTIVE SABLE SABLE FRUIT NICE

1.29



GÂTEAUX AUX FRUITS DELUXE STEINBERG

1 LB

2.19

2 LB CARRE

4.29

2 LB ROND

4.89

BETTERAVES MARINÉES ORCHARD KING POT DE 24 OZ LIQ.

.99

CRÈME SURE DELISLE CONT. DE 250 mL

.63

DÉSODORISANT EN BLOC AIR CARE AU CHOIX PQT DE 200 g

.99

COMBUSTIBLE À FONDUE MARCO BOUT. DE 450 mL

.99

POINTES D'ASPERGES ORCHARD KING BTE DE 12 OZ LIQ.

1.60

MANDARINES STEINBERG BTE DE 10 OZ LIQ.

.73

BOISSON POTAGÈRE STEINBERG BTE DE 48 OZ LIQ.

.94

FROMAGE À LA CRÈME PHILADELPHIA ORDINAIRE OU FOUETTÉ PQT DE 250 g

1.22

LAIT DE POULE BORDEN BTE DE 32 OZ LIQ.

1.92

JUS D'ORANGE SURGELÉ CONCENTRÉ MINUTE MAID BTE DE 12 1/2 OZ LIQ.

.99

GARNITURE FOUETTÉE SURGELÉE COOL WHIP CONT. DE 500 mL

.89

SERVIETTES DE PAPIER STEINBERG 1 ÉPAISSEUR, BLANCHES OU ARC-EN-CIEL PQT DE 240

1.59

PARTICUBES NATURE VACHE QUI RIT PQT DE 4 OZ

1.14

GELÉES EN POUDRE STEINBERG SAVEURS AU CHOIX PQT DE 3 OZ

.34

PEPSI-COLA MAXI CAISSE DE 6 BOUT. CONSIGNÉES DE 750 mL DÉPÔT EN SUS.

1.89



Les prix indiqués dans ces pages sont valables jusqu'à la fermeture des supermarchés mardi prochain 18h. Il est possible que certains articles ou formats de ces articles ne soient pas offerts dans tous nos supermarchés, particulièrement les articles non-alimentaires. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.

"Doigts de fée": la CSN fait faux bond

par
Anne-Marie VOISARD

Les "Doigts de fée" de Saint-Flavien n'ont pas de chance. Mis à pied par leur employeur, Gérard Legendre Inc., au cours de l'été, voilà que la CSN, pourtant chargée de défendre leurs intérêts, fait faux bond.

Me Paul Yergeau, un avocat de la CSN à qui on avait demandé de s'occuper du dossier des "Doigts de fée" a transmis la cause, vendredi dernier, à un confrère de la pratique privée, Me Marcel Dumas. Celui-ci rencontra pour la première fois, jeudi matin, Louise Demers, porte-parole du syndicat et principal témoin dans

cette affaire. C'était devant le commissaire général du travail, René Cormier. C'était aussi face à la partie adverse, représentée notamment par Harry Kupperhouse, principal administrateur de Gérard Legendre Inc.

Johanne Simard, du Conseil central de la CSN, qui s'intéresse au dossier des "Doigts de fée", a appris, jeudi, en même temps que la plupart des membres du syndicat, le désistement de Me Yergeau. Louise Demers avait, quant à elle, été prévenue par téléphone.

Pas de témoins

Me Dumas aurait voulu appeler des té-

moins à venir témoigner. Il avoue que le temps lui a manqué. La loi exige qu'on respecte un délai de cinq jours entre la réception de l'avis et le moment de la comparution. Il n'y avait donc pas de témoin, hier, si ce n'est Louise Demers, du côté syndical.

Les avocats de la partie patronale avaient,

eux aussi, chacun leur témoin: Harry Kupperhouse, président de Gérard Legendre Inc., et Aurèle Houde, gérant d'usine chez les Vêtements Saint-Apollinaire Inc.

Me Gilles Desnoyers, qui défend les intérêts de Gérard Legendre Inc., n'a pas manqué de souligner que le dossier

en provenance de la CSN était fort incomplet. La partie patronale a soutenu qu'elle n'était pas même au courant de la première requête déposée par le syndicat à l'effet qu'un employé de Gérard Legendre Inc., Jocelyn Demers, aurait dû être couvert par la convention collective des "Doigts de fée".

Jocelyn Demers

Le commissaire a voulu quand même entendre les parties sur cette première requête syndicale. Louise Demers a fourni la liste complète des contre-maîtres et responsables de l'usine. Le nom de Jocelyn Demers ne figurait pas sur cette liste. Louise Demers le considère comme "un employé ordinaire qui travaillait au taillage. Il plaçait le tissu sur la table", dit-elle.

Appelé à témoigner sur cette question, M. Kupperhouse a affirmé ne pas savoir si Jocelyn Demers était contre-maître ou non. Le commissaire Cor-

mier a dit qu'il n'aurait pas à délibérer longtemps sur cette première requête.

De l'avis du procureur syndical, la seconde requête est cependant beaucoup plus complexe. Il s'agit de prouver si Harry Kupperhouse a vraiment, comme le croient les syndiqués, des intérêts dans les Vêtements Saint-Apollinaire Inc.

Me Dumas a demandé un ajournement. M. Kupperhouse a dit qu'il ne sera pas libre avant le mois d'avril. D'ici là, les employés syndiqués de Gérard Legendre Inc. auront eu le temps de perdre leur droit de rappel.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR BOURSES

Bourses d'études, de recherches ou de perfectionnement 1981-1982

Le ministère de l'Éducation du Québec offre, pour l'année universitaire 1981-1982, 1.500 bourses d'études, de recherches ou de perfectionnement, pour une somme globale de 6 450 000 \$.

Le montant des bourses varie entre 4 500 \$ et 12 000 \$.

Ce programme de bourses est l'un des moyens mis en œuvre par le ministère de l'Éducation du Québec pour favoriser l'accessibilité aux études supérieures de 2e et 3e cycles, ainsi qu'à la recherche post-doctorale.

Concours

Maitrise (B-1)
Environ 600 bourses de 4 500 \$, ouvert à toutes les disciplines.

Doctorat (B-2)
Environ 500 bourses de 6 500 \$, ouvert à toutes les disciplines.

Post-doctorat (B-3)
20 bourses de 10 000 \$, ouvert à toutes les disciplines.

Domaines

Arts (B-4), Jeunes administrateurs (A-3 et A-6), Transport (A-4), Énergie (A-7), Québec-Acadie (C-2), Stages parlementaires (D-1).

Dates limites:

le 31 janvier 1981, pour les nouvelles demandes
le 1er mars 1981, pour les demandes de renouvellement.

Formules officielles:

la Direction générale de l'enseignement supérieur, 1035, rue De La Chevrotière, 20e étage, Québec, G1R 5A5
les directions régionales du ministère de l'Éducation
les services d'aide aux étudiants des universités
les délégations et les bureaux du Québec à l'étranger.



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation



AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DU CAMP DE VALCARTIER

Des exercices de tir auront lieu jour et nuit jusqu'à nouvel ordre, aux champs de tir de Valcartier.

La zone de danger est délimitée comme suit: La frontière est du secteur est une ligne tirée parallèlement à la route 371 (Loretteville à St-Gabriel-de-Valcartier) du côté ouest de ladite route; cette ligne débute à l'endroit où la rivière Nelson intercepte la route 371 et se continue jusqu'au lac Ferré; depuis ce point en direction nord-ouest jusqu'à la frontière ouest du Monastère Saint-Sacrement, puis direction nord-est une distance de trois milles jusqu'à la route parallèle à la rivière Jacques-Cartier et du côté ouest de celle-ci; puis direction nord-ouest jusqu'à un mille passé la pointe extrême ouest du lac Tantara. La frontière nord de la zone est délimitée par une ligne droite tirée entre le point extrême nord de la frontière est et le lac de Claire. La frontière ouest est délimitée par une ligne tirée depuis le lac De Claire à un point un mille passé la barrière de l'ouest sise sur la route Lac-St-Joseph - Valcartier, depuis ce point direction nord-est jusqu'au lac du Père puis direction sud-est jusqu'à la rivière Jacques-Cartier. La frontière sud de cette zone est une ligne droite tirée direction est-sud-est du point extrême sud de la frontière ouest pour une distance de 3 milles; depuis ce point direction nord-est jusqu'au sommet du mont connu sous le nom de Brillant puis direction nord jusqu'au point extrême sud de la frontière.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET AUTRES EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres explosifs analogues constituent un danger qui peut causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou conservé en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, prévenez la police de votre localité qui verra à en disposer. Personne ne peut pénétrer dans la zone sans autorisation, et l'accès en est interdit.

PAR ORDRE

Ottawa, Canada
17630-77

Charles R. Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

Travaux publics Public Works Canada Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur financier et administration, Travaux Publics - Canada, chambre 266, 2e étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, QUÉBEC, P.Q. G1K 4K2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus.

SERVICES

Appel d'Offres 800-278P - Entretien intérieur, extérieur, été (gazon, trottoirs, et stationnement) hiver (trottoirs) - bureau poste, BEAUPORT, Comté Montmorency, Qué.

On peut aussi consulter le devis aux bureaux de poste de 300 St-Paul et Beauport, Qué.

Date limite: le mercredi 14 janvier 1981

Dépôt: aucun

Renseignements: Tél.: (418) 694-3142

SERVICES

Appel d'Offres 800-257P - Entretien intérieur et extérieur (été et hiver), Bureau de Poste, Ste-Anne-de-Beaupré, Qué.

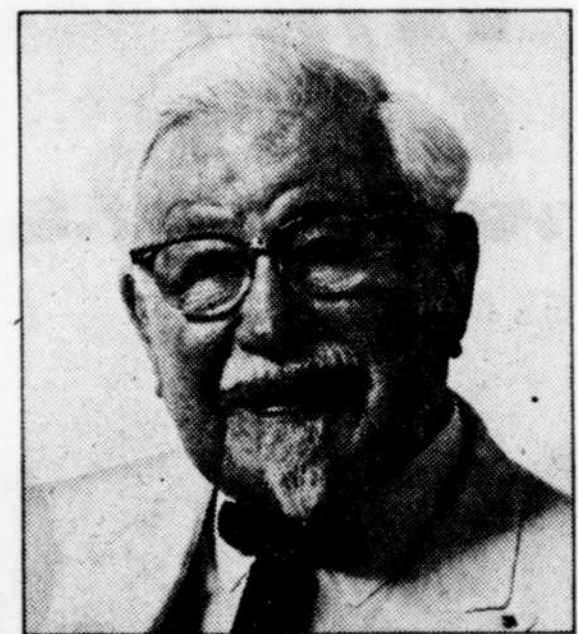
On peut aussi consulter le devis au bureau de poste de Ste-Anne-de-Beaupré, Qué.

Date limite: le mercredi 21 janvier 1981

Dépôt: aucun

Renseignements: Tél.: (418) 694-3142

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



COLONEL HARLAND SANDERS 1890-1980

Tour à tour soldat, marin, cheminot et homme de loi autodidacte, c'était un personnage exceptionnel, bienveillant, profondément religieux et grand travailleur.

"Je préfère m'user à la tâche plutôt que de me voir rouiller" répétait souvent le Colonel aux parents et amis qui lui suggéraient de ralentir ses activités voire même de se retirer des affaires. Cette philosophie de courage et de lucidité fut son code de conduite toute sa vie. C'est ainsi qu'à l'âge de 65 ans, alors que la plupart des gens songent à la retraite, le colonel Sanders mettait sur pied une entreprise des plus florissantes dont les bases reposaient sur la confiance, l'amitié et la fraternité. Vient ensuite la Fondation des œuvres de charité à laquelle il lia son nom. Parmi ses amis il comptait ses nombreux concessionnaires qui se font un point d'honneur de propager sa philosophie et son intégrité partout au pays.

Si la valeur d'un homme se mesure à ses actes, le colonel Sanders est un géant et l'imagerie populaire le gardera longtemps à notre souvenir, tel que nous l'avons connu.

Le meilleur du Colonel Sanders est
Poulet Frit Kentucky



5550, 3e Av. ouest, Charlesbourg	392, boul. l'Ornière, Neufchâtel	Coin du Progrès, St-Romuald
430, Bayard	2577, boul. Père-Lelièvre, Dubourg	128, Côte du Passage, Lévis
7, Belle-Rive, Villeneuve	3309, Ch. Ste-Foy, Ste-Foy	186, de l'Espinoy
1099, boul. de la Chaudière, Cap-Rouge	2850, Ch. St-Louis, Ste-Foy	1000, La Canadienne
9460, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg		



CASAVANT

Les Editions Casavant vous offrent des tirages spéciaux de documents historiques et d'objets décoratifs ayant pour thème l'habitation.

Serigraphies tirées à 75 exemplaires portant le sceau Casavant

- L'habitation de Québec
- Etablissement de l'île Sainte-Croix
- Port Royal
- Coqs spécialement conçus et façonnés (en étain) dans les ateliers de Casavant Frères Ltée estampillés et numérotés de 1 à 50.

À La Maison Casavant,

vous découvrirez entre autres la célèbre collection Calèche, signée Grange

- 900, rue Glouard est, St-Hyacinthe, (514) 773-1457 ou 866-8120
- 206, rue St-Paul ouest, Montréal (514) 845-7118
- 6, côte de la Fabrique, Québec (418) 692-1272

GAGNEZ DE L'ARGENT ET DES CADEAUX

LOTOS 92

COUPONS DE PARTICIPATION CHEZ

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH



\$30,000

EN PRIX DE TOUTES SORTES
DONT UN MANTEAU DE FOURRURE LALIBERTE
DES MEUBLES ET UNE AUTOMOBILE 1980
POUR PLUS DE DETAILS SYNTHONISEZ CFLS 92



POUR INAUGURER CE CONCOURS FABULEUX NOUS OFFRONS DES MAINTENANT NOS

REDUCTIONS DE JANVIER EN DECEMBRE

25 à 60%

DE REDUCTION PAR TOUT LE MAGASIN!

Pour dames rabais de **25%** sur un lot de robes des Fêtes et jusqu'à **33%** sur tous nos manteaux en agneau retourné pour dames. Rabais de **50%** sur tous nos vêtements automne-hiver pour dames "JUNIOR" à la Boutique Charivari et nos manteaux en imitation de fourrure sont réduits de **66%**. Rabais de **50%** sur vêtements sport et coordonnés pour dames. Plusieurs lots de peignoirs, pyjamas et robes de nuit, sont réduits de **20 à 50%**. Au rayon de garnitures, des escomptes de **25 à 50%** sur nombreux articles pour le foyer. Des lots de costumes de ski alpin dames et hommes, à rabais de **33 à 50%**. Des centaines de bijoux en or sont offerts à **25 et 30%** de réduction. Autre rabais de **50%** sur bijoux doublés or (gold Field), bijoux Diamondite et colliers de cristal. Nombreux spéciaux dans nos autres rayons de vêtements et chaussures pour toute la famille, dames, hommes, fillettes, garçons et enfants. Profitez-en pour venir choisir tous vos cadeaux des Fêtes et réalisez des économies substantielles.

OUVERT CE SOIR, LUNDI ET MARDI SOIR JUSQU'A 21H. PROFITEZ-EN!